

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE (5-1)

LES VERTS, L'ART ET LA MANIÈRE



LA SÉLECTION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL A RÉUSSI UNE ÉBLOISSANTE VICTOIRE CONTRE SON HOMOLOGUE DU MOZAMBIQUE (5-1), MARDI SOIR AU STADE "HOCINE AÏT AHMED" DE TIZI-OUZOU, POUR LE COMPTE DE LA SIXIÈME JOURNÉE DU GROUPE G DES ÉLIMINATOIRES DE LA COUPE DU MONDE 2026, CE QUI LUI PERMET DE PRENDRE LA PREMIÈRE PLACE DU CLASSEMENT AVEC 15 POINTS AU COMPTEUR.

Lire en page 3

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE RATIFIÉ

P.7

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

LA LOI 21-83 RELATIVE À LA RETRAITE SOUS LA LOUPE

P.4



CONTRÔLE DES PRIX, LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION, IMPORTATION D'APPOINT.....

LES INGRÉDIENTS D'UN RAMADHAN CLÉMENT

LES MESURES MISES EN PLACE PAR LE GOUVERNEMENT ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES, QUI PORTAIENT NOTAMMENT SUR LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS, LA RÉDUCTION DES PRIX DE PLUS DE 880 PRODUITS ESSENTIELS ET L'OUVREURE DE 600 MARCHÉS DE PROXIMITÉ À TRAVERS LE PAYS, ONT PORTÉ LEURS FRUITS ET ONT PERMIS DE GARANTIR UN RAMADHAN SÉREIN ET SANS PÉNURIE.

Lire en pages 2, 3 et 4

VIRÉE DANS LA SOUIKA

Blida, à la veille de l'Aïd el-Fitr

Jour pluvieux et froid ce mercredi 26 mars 2025 à Blida. Une fine bruine tombait sans discontinuer, après une grosse averse, sur la vieille ville de Bled Sidi El Kebir, plongée dans un froid hivernal inhabituel en cette période printanière.

Reportage réalisé par Merouane Korso

Pour un peu, les gens se croient en plein hiver, la neige en moins sur les contreforts de Chréa et les monts des Beni Misra. Mais le mauvais temps n'a pas pour autant dissuadé les Blidéens, comme de coutume, d'aller faire leurs courses au vieux marché de la ville, la fameuse Souika, qui, par sa configuration, rappelle fort à propos que l'on est dans le downtown d'une médina du 15^e siècle, guère différente dans ses entrailles de ce qu'elle était à sa naissance.

Car ici, dans ce marché tout en ruelles et en venelles où trônent de vieux immeubles du 18^e siècle, entre la place des Pompes et la rue d'Alger, les étals sont souvent encastrés dans des échoppes minuscules, guère plus d'un mètre de longueur, qui rappellent les temps héroïques de Blida des temps anciens, les temps où on venait à dos d'âne faire ses courses et remonter ensuite dans sa chaumière, sur les hauteurs boisées de la cité, où domine le cèdre et le pin parasol et une nature luxuriante. La Souika est ainsi conçue pour permettre à ces quadrupèdes, fort doux et calmes, bons travailleurs et dociles à souhait, d'être att-

chées à des anneaux en fer cimentés au pied des maisonnettes de la vieille ville, El Belda comme on l'appelait dans les temps anciens. Et donc, le marché traditionnel de Blida, la Souika, draine toutes sortes d'acheteurs, de la dame qui vient faire ses emplettes de produits pâtisseries pour les gâteaux de l'Aïd el-Fitr ou ceux prévus pour les invités de la soirée, aux amateurs de poissons qui ne veulent en aucune manière déroger à leurs habitudes culinaires, aux badauds et aux fouineurs à la recherche des prix les plus bas des produits agricoles, comme la courgette (entre 100 et 120 da/kg), l'artichaut (moins de 100 da/kg) ou le piment doux (120 da/kg).

Avec la tomate (120 da/kg) et la pomme de terre (120 da/kg), les calculs d'épicier sont difficiles, d'autant que, en cette journée d'un ramadhan finissant, les gens se pressent de faire leurs emplettes avant le week-end, période qui devrait signifier autant la fermeture du marché que l'apparition de prix prohibitifs à moins de deux ou trois jours de l'aïd, et donc de l'absence totale de tout produit de consommation, dont ceux agricoles. Les prix en eux-mêmes sont au-dessus de la moyenne, avec la salade à plus de 120 da/kg ou la banane à plus de 450

da/kg en dépit des annonces du ministère du Commerce, et quelques fruits exotiques comme l'avocat (plus de 2500 da/kg), le kiwi (plus de 2500 da/kg), ou la fraise qui dépasse les 200 da/kg alors qu'elle ne devrait pas dépasser les 150-160 da/kg en cette période de forte production grâce à la culture sous serres dans les champs de Hadjout, Sidi Rached, ou Tipaza. Certes, les prix sont hauts ici à la Souika de Blida où le poisson comme les produits agricoles se sont envolés ces derniers jours, correspondant à la fin du mois sacré de Ramadhan et à l'approche de l'aïd el-Fitr, qui sera suivi par une période creuse de plus d'une semaine où tous les marchés et les étals seront fermés. Officiellement, et selon la dernière note de l'Office national des statistiques (ONS), l'indice brut des prix à la consommation de la ville d'Alger (ce qui est valable pour les autres villes du pays) a enregistré une hausse de 0,4 % en janvier 2025 par rapport au mois précédent. Il y a lieu de rappeler que le même mois de l'année précédente s'est caractérisé par une baisse de 0,3 % en janvier 2024 par rapport à décembre 2023). Cette augmentation de 0,4 %, qui intervient après une diminution de 0,7 % relevée au mois précédent. En

effet, selon l'ONS, les prix des produits agricoles frais connaissent une variation de +0,3 %, et ce, en raison principalement de l'augmentation des prix de certains produits, tels que les légumes (+3,2 %), les fruits (+2,7 %) et la pomme de terre (+3,3 %).

Par contre, plusieurs autres produits affichent des baisses, notamment la viande de poulet (-8,7 %) et la viande rouge (-0,9 %). L'ONS précise qu'au mois de janvier 2025 et par rapport au même mois de l'année 2024, la variation des prix à la consommation est de +3,7 %. Le rythme d'inflation annuel (février 2024 à janvier 2025 / février 2023 à janvier 2024) est de +3,8 %. Ces chiffres de l'ONS montrent que la hausse des prix des produits agricoles ici au marché de la Souika de Blida n'est pas propre à la capitale de la Mitidja qui compte par ailleurs deux autres grandes villes connues pour la qualité et la disponibilité des produits agricoles et des fruits frais comme Boufarik et Hadjout, alors que Hattatba, dans la wilaya de Tipaza, est le siège du plus important marché de gros de la région avec celui de Bougara. Mais la balade, même avec un couffin à la main chargé de quelques bons produits agricoles du terroir comme cette frisée ou ces tomates venues des hauteurs de la ville, en vaut le coup : car, ici, à Souika, il y a la plus vieille mosquée de la ville, la mosquée

Ben Saadoun, construite vers le 16^e siècle, juste après l'arrivée de ses premiers habitants, au milieu du 15^e siècle, les réfugiés andalous, des Grenadins, des Valenciens, des gens de Cordoue... C'est Kheireddine Barberousse qui les a accueillis et les a installés dans cette partie de la Mitidja, qui deviendra quelques temps après, avec la construction des premiers éléments d'un petit ensemble urbain, El Belda, la petite ville, qui deviendra avec l'entrée de la colonisation française dans la région, vers 1833, Blida. Tout ici rappelle ces temps andalous, cette époque faste d'une ville prospère, avec un style architectural presque unique, des mosquées autant hanafites que malékites, et des artistes de la musique andalouse, de théâtre et des peintres mondialement renommés. Blida, à travers ses ruelles et ses maisons anciennes remontant au 19^e siècle, ses petits palais magnifiques cachés à l'ombre de bosquets et de majestueux pins parasols du côté du bois sacré ou de Bab Lekbor (la porte des tombes) vers Bou-Arfa, une des sept portes de la ville, est encore un joyau culturel, artistique et un moment fort de la mémoire plusieurs fois millénaire de l'Algérie. La visiter, sans complexes, c'est se transférer vers des temps oubliés, que l'on se raconte le soir venu autour d'un thé à la menthe du côté de Bab Esseb. **M. K.**

EL HADJ TAHAR BOULENOUAR, PRÉSIDENT DE L'ANCA :

« Nous n'avons constaté aucune pénurie sur le marché. »

L'EXPRESS : LE MOIS DE RAMADAN TOUCHE À SA FIN. COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LE MARCHÉ NATIONAL ET LES PRIX DURANT CE MOIS SACRÉ ?

M. BOULENOUAR : Durant ce mois sacré de Ramadhan, nous affichons notre satisfaction vis-à-vis de la disponibilité des produits de large consommation et de la stabilité des prix. D'abord, l'offre a été abondante : nous n'avons constaté aucune pénurie des produits, même au niveau des marchés de gros, et le niveau de stockage aussi. Les prix n'étaient pas excessivement stables, à part pour les premiers jours où ils ont connu une augmentation à l'exemple de la viande blanche. Mais à partir de la deuxième semaine, une certaine stabilité des prix de produits de large consommation a été enregistrée, à l'exception de la banane dont les prix ont dépassé toutes les imaginations à cause de la spéculation et de la baisse de l'offre.

VOUS AVEZ SOULIGNÉ, AVANT LE MOIS DE RAMADAN, L'IMPORTANCE POUR LES COMMERÇANTS DE RESPECTER LES LOIS RÉGISSANT LE MARCHÉ. LES AUTORITÉS

PUBLIQUES AVAIENT PRIS DES MESURES RIGOREUSES POUR LUTTER CONTRE LE MONOPOLE ET LA SPÉCULATION. EST-CE QUE LES COMMERÇANTS ONT ENTENDU L'APPEL ?

C'est normal, nous devons sensibiliser les commerçants sur les lois régissant le marché et la lutte contre la spéculation est l'affaire de tous, que ce soit les autorités ou bien les associations. Pourquoi ? Parce que la spéculation est un phénomène qui nuit à l'économie nationale, le monopole déstabilise le circuit de distribution et crée la pénurie. Fort heureusement, les services de contrôle au niveau de toutes les wilayas ont effectué des sorties de contrôle matin et soir pour lutter contre la spéculation et le monopole.

EST-CE QUE LES MESURES PRISES PAR LE GOUVERNEMENT CONCERNANT LA DISPONIBILITÉ DES PRODUITS ET LA STABILITÉ DES PRIX, ONT APPORTÉ LEURS FRUITS SUR LE TERRAIN ?

Elles ont apporté leurs fruits sur le terrain. Ce qui est bien, c'est que plusieurs mesures ont été appliquées avant le Ramadhan, lorsque le ministère du Com-

merce intérieur a inondé le marché avec des quantités en plus de produits de large consommation et de première nécessité et de matière première comme l'huile, le sucre, les légumes secs, et même l'importation des quantités de viandes rouges, ce qui est pour nous une décision importante. Il y a également la création de nouveaux marchés de proximité, dont le nombre a atteint 600 marchés, et ces derniers encouragent les producteurs, assurent la disponibilité de l'offre et permettent la stabilité des prix. Donc toutes ces mesures ont apporté leurs résultats et aucune pénurie ni augmentation des prix n'a été constatée.

L'ANCA salue donc les mesures prises par les autorités pour assurer la stabilité de l'approvisionnement, dont l'importation des viandes rouges, l'ouverture de marchés de proximité, le renforcement de l'offre en matière de produits essentiels et la vente promotionnelle pendant le Ramadhan. Nous saluons aussi la décision du ministère du Commerce portant suspension des repos hebdomadaires des marchés de gros de fruits et légumes tout au long du mois sacré, afin d'assurer la continuité de l'approvisionnement du marché et d'éviter toute éventuelle fluctuation.

L'ANCA A LANCÉ DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION POUR EXHORTER LES CONSOMMATEURS À UNE CONSOMMATION MODÉRÉE DE CERTAINS PRODUITS, NOTAMMENT LE SUCRE, EN RAISON DE SON IMPACT SUR LA SANTÉ. QUELS RÉSULTATS POUR CETTE CAMPAGNE ?

C'est devenu un rituel pour notre association. Chaque Ramadhan, l'association lance des campagnes de sensibilisation au niveau local, généralement deux campagnes.

D'abord la campagne de sensibilisation pour rationaliser la consommation, surtout concernant les produits de large consommation comme le sucre et le sel, sachant que pour le sucre, la moyenne mondiale de consommation selon l'OMS et la FAO, c'est 25 kilos par personne et par an ; or, malheureusement, l'Algérien consomme plus de 40 kg par an.

L'autre campagne concerne la lutte contre le gaspillage, car nous avons constaté qu'il y a un manque de culture de consommation, comme pour le pain, et même pour la nourriture, qui résultent souvent des mauvaises habitudes, et cela nuit à l'économie nationale et constitue l'une des raisons de l'augmentation des prix.

Propos recueillis par Inès B.

L'EXPRESS



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

NUMÉRISATION DANS LE SECTEUR DU COMMERCE

Le gouvernement accélère la cadence

La digitalisation doit d'abord répondre à une urgence, stabiliser le marché des biens de première nécessité. Suivi des stocks en temps réel, traçabilité des marchandises, régulation des prix... La surveillance numérique doit permettre d'identifier rapidement les pénuries et de contrer la spéculation.

Younes B.

Le ministère du Commerce intérieur et la Haute Autorité à la numérisation accélèrent le chantier de la digitalisation. Mardi, au siège du Commissariat à la numérisation, Tayeb Zitouni et Meriem Benmouloud ont fait le point sur la feuille de route du secteur. L'objectif est de doter l'Algérie d'un marché mieux régulé, plus transparent et capable d'anticiper les tensions, notamment sur les produits de grande consommation. Au cœur de cette transformation, un système d'information centralisé regroupant 183 applications et plateformes numériques. Désormais hébergé au Centre national des données, il doit permettre un suivi plus précis des flux commerciaux et une interconnexion plus efficace entre les différentes institutions impliquées. La digitalisation doit d'abord répondre à une urgence, stabiliser le marché des biens de première nécessité. Suivi des stocks en temps réel, traçabilité des marchandises, régulation des prix... La surveillance numérique doit permettre d'identifier rapidement les pénuries et de contrer la spéculation. Un enjeu crucial dans un contexte où les fluctuations des prix fragilisent le pouvoir d'achat et où la gestion des approvision-



nements reste un défi. Un autre axe stratégique concerne la «simplification» des démarches pour les opérateurs économiques. L'administration veut réduire les lourdeurs bureaucratiques en généralisant les services numériques, demandes d'agrément, déclarations d'activité, autorisations diverses... Une transition qui vise à fluidifier les interactions entre l'État et les acteurs économiques. L'autre grand chantier, plus discret mais tout aussi structu-

rant, concerne l'essor du commerce en ligne. L'Algérie voit émerger un écosystème dynamique, porté par la multiplication des plateformes de vente et l'adoption croissante des paiements électroniques. Un marché «prometteur» mais encore faiblement encadré. Comment «assurer» la protection des consommateurs ? Comment formaliser les échanges et garantir la traçabilité des transactions ? Ces questions s'imposent aujourd'hui dans le débat sur

la numérisation du secteur, avec la volonté affichée d'intégrer pleinement l'e-commerce à l'économie formelle. Si les ambitions sont là, la réussite de cette transformation repose sur plusieurs paramètres, la formation des acteurs, l'adhésion des entreprises, l'efficacité des plateformes mises en place... L'État joue une carte majeure dans cette «transition» numérique, avec la volonté de bâtir un marché mieux structuré et plus prévisible. **Y. B.**

MUSTAPHA ZEBDI, PRÉSIDENT DE L'APOCE :

«Le consommateur ne fait pas confiance au marché»



Absolument. Nos opérations ont contribué à l'éveil de conscience chez le consommateur, qui, aujourd'hui, signale les différents dépassements, irrégularités et comportements spéculatifs dans le domaine commercial. Il s'agit entre autres des produits frelatés, contrefaits, de l'augmentation injustifiée des prix et des publicités mensongères. Nous avons également constaté un changement dans son comportement à travers la rationalisation de ses achats. Mais il reste encore un travail de longue haleine à faire et qui nécessite du temps et des efforts.

MAIS LA FIÈVRE «ACHETEUSE» S'EMPRE TOUJOURS DES MÉNAGES ?

C'est un comportement qui n'est pas sain, mais qui a ses raisons. Le consommateur ne fait pas confiance au marché et n'est pas sûr de la disponibilité des produits et de la stabilité des prix. Ce manque de confiance l'incite à se comporter ainsi. Un comportement que l'Apoce a constamment condamné et s'efforce de changer, sachant que c'est en particulier la stabilité du marché qui va nous faciliter la tâche.

EST-CE LIÉ AUX PROBLÈMES D'APPROVISIONNEMENT ?

Quand on parle de marché, on parle de deux facteurs, qui sont la stabilité et les prix. On ne parle pas d'approvisionnement, mais de la confiance du consommateur au marché.

QUELLE MESURE PRÉCONISEZ-VOUS POUR LE MAINTIEN DU POUVOIR D'ACHAT ?

L'APOCE contribue notamment à la lutte contre la spéculation et pousse le consommateur à être un régulateur. Le consommateur est parmi les principaux facteurs de régulation du marché. Il doit aider à contrôler et réguler le marché. C'est en particulier par ces moyens indirects que nous essayons de renforcer les démarches des pouvoirs publics pour préserver le pouvoir d'achat.

Propos recueillis par Meriem Kaci

L'EXPRESS : QUEL RÔLE JOUENT LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DU CONSOMMATEUR DANS LA PRISE DE CONSCIENCE ET LA PRÉSERVATION DES INTÉRÊTS DU CONSOMMATEUR ?

MUSTAPHA ZEBDI : Nous sommes une association qui fait de la sensibilisation et de l'orientation. On œuvre à ce que le consommateur soit responsable et conscient de ses droits, notamment à travers les campagnes de sensibilisation qu'on mène pour promouvoir en lui une culture de consommation et l'aider à faire valoir ses droits. Notre objectif est que le consommateur parvienne lui-même à détecter les anomalies, puisse agir et éviter les arnaques et les pratiques illégales, et ce, en exigeant leur correction.

VOS CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ONT-ELLES PORTÉ LEURS FRUITS ?

ÉDITORIAL L'EXPRESS

De la régulation du marché national

PAR BOUALEM ALAMI

Tous les produits agricoles que l'on retrouve dans les assiettes des Algériens durant le mois sacré ont connu des hausses plus ou moins importantes. Phénomène classique de hausse des prix durant les deux premières semaines de ce mois sacré, avec une rechute des prix à des niveaux normaux pour la saison, ou au contraire un vrai mouvement spéculatif sur certains produits fort demandés par les consommateurs ? Les pouvoirs publics en général et le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national en particulier ont mis en place des mécanismes de contrôle et de régulation autant des prix que de la distribution des produits demandés par les consommateurs et potentiellement objets de manœuvres spéculatives de certains opérateurs privés. Viandes blanches et rouges, bananes, pommes de terre et même l'oignon ont été les principaux produits surveillés par les différentes parties publiques chargées de la régulation et du contrôle des prix. Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a lui-même relevé l'importance de faire preuve de prudence, de vigilance et d'intransigeance envers toutes les formes de spéculation et de monopole pour maintenir la stabilité du marché et préserver le pouvoir d'achat du citoyen. Main de fer dans un gant de velours, l'état a cependant frappé tous ceux qui ont joué aux incendiaires en actionnant les mécanismes de la spéculation pour augmenter les prix de certains produits et assécher le marché pour exciter la demande. Résultat : plusieurs de ces intervenants directs sur le marché national ont été appréhendés et écopés de lourdes peines de prison, dont 15 ans pour un importateur de bananes à Oran, 7 ans de prison pour un spéculateur sur l'oignon, ou la saisie, entre autres produits durant ce mois de ramadhan de 34 conteneurs de bananes au port d'Annaba destinés à la spéculation, selon les services des douanes. Cet état de veille sur le marché national et la lutte contre la spéculation qui ont mobilisé plusieurs services de souveraineté ont donné une certaine sérénité jusque-là peu connue quant à la tendance globale des prix durant ce mois de ramadhan. Mais l'approche de l'Aïd el-Fitr a fait emballer la mercuriale pour certains produits, qui ont enregistré une reprise de la hausse de leurs prix. Là, par contre, c'est une anomalie dans le nouveau paysage du commerce national, car les mécanismes de surveillance et de régulation des prix des produits agricoles ne devraient pas favoriser outre mesure des phénomènes spéculatifs même au stade de résurgence, les lourdes peines de prison à l'encontre des spéculateurs étant assez dissuasives. Quoique l'appât du gain soit plus fort pour certains. C'est pour cette raison que la lutte contre la spéculation et la régulation du marché national des produits de large consommation, dont la semoule, le café, le sucre, des produits importés, sont un combat de tous les jours.

B.A.

RÉUNION DU
GOUVERNEMENT

La loi 21-83 relative à la retraite sous la loupe

Le premier ministre Nadir Larbaoui a présidé, hier, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen des projets de lois et des exposés concernant plusieurs secteurs. Il s'agit de l'âge de départ à la retraite pour les enseignants, de la loi relative à l'état civil ainsi que des préparatifs pour la saison du Hadj 2025. Le gouvernement a entendu, en outre, des exposés sur les préparatifs de la prochaine saison du hadj et sur les résultats du dernier recensement dans le secteur agricole. Selon un communiqué des services du Premier ministre, la réunion du gouvernement a porté sur l'examen d'un projet préliminaire de la loi relative à l'état civil qui a été enrichi à la lumière des orientations données par le président de la République le 21 avril 2024 et qui vise à moderniser la base de données de l'état civil et la simplification des procédures administratives et l'amélioration des services fournis aux citoyens à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le gouvernement a aussi étudié un projet préliminaire de la loi modifiant et complétant la loi 21-83 relative à la retraite. Ceci, précise la même source, afin d'introduire de nouvelles mesures supplémentaires en vue de concrétiser la décision du président de la République portant une baisse de l'âge de départ à la retraite de 3 ans, au profit des enseignants du secteur de l'éducation, tous paliers confondus.

Le gouvernement a étudié par ailleurs un décret exécutif fixant le modèle d'accord conclu entre la Sécurité sociale et les sociétés de santé privées autorisées à assurer des activités de radiothérapie au profit des enfants atteints de cancer. Cela est de nature à améliorer la prise en charge de cette catégorie de patients conformément aux orientations du président de la République en matière de lutte contre le cancer. Le gouvernement, ajoute la même source, a entendu des exposés sur les préparatifs de la prochaine saison du hadj et sur les résultats du dernier recensement dans le secteur agricole. M.M.

RAMADAN 2025

Un mois sacré serein et sans pénurie

Hormis la banane, qui a fait couler beaucoup d'encre et de salive en ce mois de ramadan en raison de son prix élevé et de sa rareté, ainsi que la viande d'importation, dont le prix a augmenté de 1 350 dinars le kilo à 1 700 chez certains bouchers, la mercuriale a été caractérisée ce mois sacré par une certaine stabilité et des prix, somme toute, raisonnables.



Boualem B.

Les mesures mises en place par le gouvernement et les acteurs économiques, qui portaient notamment sur la disponibilité des produits, la réduction des prix de plus de 880 produits essentiels et l'ouverture de 600 marchés de proximité à travers le pays, ont porté leurs fruits et ont permis de garantir un ramadan serein et sans pénurie. L'initiative, lancée conjointement par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) et le ministère du Commerce et celui de l'Agriculture sous le slogan « Nationalistes économiquement, unis socialement », qui portait sur la baisse des prix d'un large éventail de produits (fruits, pâtes, huile, sucre, légumes, viandes rouges et blanches, produits laitiers, légumineuses, produits ménagers et électroménagers), a en effet joué un grand rôle dans la stabilité du marché. Plus de 6 400 opérateurs, incluant producteurs, importateurs,

commerçants de gros et artisans, ont pris part à cette initiative qui devait durer jusqu'à la fin du mois de ramadan. Contrairement aux mois de ramadan précédents où la spéculation et les pénuries harcelaient les citoyens, cette année, outre l'approvisionnement régulier du marché, les prix sont restés à la portée des bourses, même si certains produits, comme la pomme de terre, légume roi à côté de l'oignon dans la cuisine, dont les prix oscillent entre 90 et 120 dinars, et surtout les haricots verts cédés à 540 dinars, sont jugés excessifs par la majorité des ménages. Dans les marchés que nous avons visités en cette dernière semaine de ramadan, l'oignon est cédé entre 30 et 50 DA le kilo, la carotte et le navet à 80 DA le kilo, l'artichaut à 120 DA, le piment doux et fort à 160 dinars. La tomate se négocie entre 80 et 120 dinars, le citron à 100 dinars, l'orange entre 70 et 140 dinars, la courgette entre 80 et 120 dinars, le poulet à 380 dinars, la viande bovine locale à 1 700 dinars et

la sardine à plus de 1 000 dinars. Pour les fruits, si les pommes et les poires de qualité affichent des prix supérieurs à 800 dinars le kilo, les oranges et les fraises, par contre, affichent des prix accessibles, ce qui a d'ailleurs fait que la majorité des ménages ne s'approvisionnaient quasiment qu'en ces deux fruits en ce mois sacré. « C'est la première fois de ma vie que j'ai acheté autant d'oranges et de citrons durant un mois. Chaque jour, depuis le début du ramadan, nous préparons un jeu de fruits à base d'orange et de citron. Je n'ai pas eu un seul jour l'occasion d'acheter la cherbet en sachet, qui était les années précédentes toujours présente dans notre menu de ramadan », nous dit Brahim, un enseignant que nous avons rencontré au marché de Berchiche à El-Kseur. Le lait en sachet, qui suscitait auparavant des soucis et des crispations pour les ménages, est disponible en quantité chez les commerçants et les points de vente, et au prix fixé par les autorités. On est donc loin du temps où certains se réveillaient à 5 heures du matin pour faire la chaîne et se procurer des sachets à 35 dinars, quand le commerçant ne leur impose pas d'acheter concomitamment un autre produit. Rappelons que la consommation mensuelle nationale de lait est de 21 000 tonnes. Malgré l'abondance qui caractérise cette production depuis plusieurs mois, la production a été portée à 24 000 tonnes en ce mois de ramadan pour inonder le marché et parer à toute surprise. L'approvisionnement stable sans rupture ni pénurie de produits alimentaires ou de large consommation durant ce mois sacré est dû au développement remarquable de la production nationale, notamment dans le secteur des fruits et légumes, mais également, comme l'a souligné le ministre de l'Agriculture Youcef Cherfa, aux préparatifs qui avaient été engagés depuis plusieurs mois pour assurer un stock suffisant de denrées alimentaires et stabiliser les prix sur l'ensemble du territoire national. B. B.

DES ARRÊTÉS SERONT SIGNÉS PAR LES WALIS

54 173 commerçants mobilisés durant l'Aïd el-Fitr

Inès B.

Ce sont 54173 commerçants qui sont réquisitionnés pour la fête de l'Aïd el-Fitr à travers 58 wilayas, a révélé, hier, le directeur de la Prospective économique au ministère du Commerce intérieur, Abdellah Benhala. Intervenant à la radio chaîne 3, M. Benhala a indiqué qu'« il y aura des arrêtés qui seront signés par les 58 walis pour mobiliser les commerçants pour ouvrir durant cette fête ». « Les préparatifs sont rudes parce que nous avons une mauvaise expérience en 2013 où la fête de l'Aïd avait coïncidé avec la saison estivale, ce qui avait généré une pénurie généralisée des produits de première nécessité, comme le pain, à cause de la fermeture des commerces », a-t-il déclaré en affirmant que « pour mettre fin à ce genre de comportements, nous avons réquisitionné pour cette fête 6 829 boulangeries ; 29 811 boutiques d'alimentation générale, de fruits et légumes ; et 16 990 locaux pour divers services, outre 343 minoteries, 155 laiteries et 45 unités de production des eaux de source et minérales pour assurer l'approvisionnement du marché ». À cet effet, le ministère du Commerce intérieur a mobilisé 2 627 agents de contrôle, selon M. Benhala, à l'échelle nationale, et les listes des commerçants concernés par cette permanence ont été publiées au niveau des 58 directions

du Commerce des wilayas, des Chambres de commerce et des partenaires, notamment des marchés de gros des fruits et légumes. « Nous allons sensibiliser les opérateurs pour ouvrir durant ces jours de fête et assurer un service public au profit des citoyens », explique Benhala. Par ailleurs, Benhala a annoncé que les réfractaires feront l'objet d'une sanction financière de 200 000 dinars et d'une fermeture allant jusqu'à 60 jours à l'encontre des commerçants réfractaires. « Ces sanctions concernent non seulement la fermeture des locaux durant cette fête, mais aussi les prix appliqués par certains commerçants réfractaires à la loi. » Notamment sur les prix plafonnés, donc fixes, sur les produits subventionnés par l'État. Là, les sanctions seront très sévères », détaille Benhala. Le représentant du ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché a annoncé, en outre, qu'une application sera lancée ce mercredi et sera exclusivement dédiée aux consommateurs à l'occasion de l'Aïd el-Fitr pour leur permettre d'accéder à l'ensemble des listes des permanences et leur localisation. « Le citoyen peut faire un signalement si un commerçant concerné par la permanence était fermé », indique Benhala, qui estime qu'« aujourd'hui, certains commerçants ne sont pas conscients de la responsabilité sociale qui leur incombe par rapport à l'ouverture de leurs locaux et l'approvi-



sionnement du marché pour les citoyens. Ils font fi de la notion de service public ». « On ne demande pas seulement au commerçant d'ouvrir son local, mais de l'approvisionner en denrées et produits dont le consommateur a besoin. Car, derrière cette approche, il y a un service public à assurer », ajoute l'invité de la chaîne 3. Et pour mieux cadrer la chose, Benhala affirme que « l'observation du marché se fait quotidiennement par le ministère du Commerce et par les services de sécurité. Elle est suivie par des signalements positifs, soient-ils ou négatifs, que ce soit en termes de disponibilité des produits ou de la hausse des prix ». I. B.

CRIMINALISATION DU COLONIALISME

Soutien politique fort à la proposition de loi

La proposition semble faire l'unanimité dans le carré du FLN, du RND en passant par le Front El Moustakbel. Dans les rangs du Front de libération nationale (FLN), la symbolique est forte.



Aïda Mouni

À l'Assemblée populaire nationale, l'annonce a été suivie de réactions unanimes : la mise en place d'une commission parlementaire chargée de rédiger un projet de loi criminalisant le colonialisme est une avancée majeure. Une initiative politique qui, cette fois, semble faire l'unanimité dans le carré du FLN, du RND en passant par le Front El Moustakbel. Dans les rangs du Front de libération nationale (FLN), la symbolique est forte. Ce projet de loi, c'est une réponse à l'Histoire, une continuité du combat pour la souveraineté. Le parti met en avant un impératif : produire un texte clair, ferme, qui empêche toute tentative de relativisation des crimes commis durant 132 ans d'occupation. Le Rassemblement national démocratique (RND), lui, rappelle qu'il a été l'un des premiers à réclamer une législation de ce type. Pour ses représentants, cette loi n'est pas seulement une question de mémoire, mais un enjeu juridique et diplomatique, dans un contexte

où la question coloniale continue d'alimenter des tensions entre Alger et Paris. Quant au Front El Moustakbel, il insiste sur la nécessité d'un texte fondé sur des archives incontestables. L'objectif, selon le parti, est de poser des bases solides qui établissent, noir sur blanc, le droit de l'Algérie à exiger des excuses officielles et, potentiellement, des réparations. Une reconnaissance qui, selon lui, devrait s'inscrire dans le droit inter-

national et empêcher toute prescription des actes commis entre 1830 et 1962. Mais au-delà des déclarations, la vraie question est celle du contenu. Comment qualifier juridiquement les faits ? Certains parlementaires plaident pour une « reconnaissance » des crimes coloniaux comme crimes de guerre et crimes contre l'humanité, ce qui aurait des implications majeures, notamment en matière d'imprescriptibilité. Le travail de

rédaction s'annonce donc stratégique. La commission parlementaire devra trancher sur plusieurs points sensibles : la portée du texte, ses implications légales, mais aussi les possibles conséquences diplomatiques. L'Algérie veut inscrire dans la loi ce que l'histoire a déjà établi, que la colonisation n'a rien d'un épisode à nuancer. Désormais, l'attente est forte. La balle est dans le camp des parlementaires.

A. M.

La proposition de loi sur la table de l'APN en mai prochain

La commission doit soumettre la proposition de loi criminalisant le colonialisme en mai prochain. Le président de la chambre basse, Brahim Boughali, a enjoint à la commission ad hoc de respecter les délais impartis, apprend-on de sources informées. La commission ad hoc chargée d'élaborer une proposition de loi criminalisant le colonialisme a entamé ses travaux, hier, à l'Assemblée populaire nationale (APN). Cette commission ne commencera pas son travail ex nihilo, mais fera appel aux rédacteurs de la même loi qui a fait l'objet de propositions à maintes reprises. Le président de l'APN a rencontré les membres de la commission ad hoc et des anciens députés impliqués dans

des initiatives similaires ont été invités à prendre part à cette réunion, pour tirer profit de leur expérience. D'ailleurs, lors de sa première réunion, la Commission a reçu des expertes et recueilli des propositions faites pendant les précédentes législatures. La commission écouterait les députés et partis politiques ayant proposé un projet de loi criminalisant le colonialisme, ajoute notre source. La commission ad hoc doit soumettre sa proposition de loi en mai prochain. Le président de la chambre basse, Brahim Boughali, lui aurait enjoint de respecter les délais fixés. En premier lieu, le texte sera soumis au bureau de l'Assemblée, qui examinera la loi. Le texte de loi sera

ensuite soumis au gouvernement, qui l'examinera à son tour dans un délai ne dépassant pas les deux mois. Dans le cas où le gouvernement l'adopte, il sera soumis à la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN censée poursuivre l'examen des dispositions du projet de loi avant de le programmer aux séances plénières de la chambre basse. Pour rappel, la commission ad hoc chargée d'élaborer une proposition de loi criminalisant le colonialisme a été installée dimanche dernier. L'initiative semble recueillir un grand soutien de la part de la classe politique et de l'opinion publique nationale.

M. K.

Attaf reçoit le SG du Forum des pays exportateurs de gaz

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier, au siège du ministère, le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis de "discuter des moyens de renforcer la coopération et la coordination concernant les principaux dossiers et questions à l'ordre du jour du Forum des pays exportateurs de gaz, dans le cadre de la mise en œuvre des importantes conclusions du 7^e sommet des chefs d'État et de gouvernement, tenu en mars 2024 à Alger", précise le communiqué. Les deux parties ont en outre abordé les préparatifs des prochaines échéances et examiné les mécanismes permettant de les mettre à profit pour renforcer le rôle du gaz naturel dans la réalisation du développement durable et la transition énergétique à l'échelle mondiale, conclut la même source.

Le MDN annonce la création d'un compte officiel sur Instagram

Le ministère de la Défense nationale (MDN) a annoncé, mardi sur sa page Facebook, la création d'un compte officiel sur la plateforme Instagram en tant que support de communication complémentaire à ses comptes officiels sur les réseaux sociaux. « La création d'un compte officiel sur cette plateforme se veut un support de communication complémentaire aux comptes officiels du ministère de la Défense nationale », précise le communiqué du MDN. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du « renforcement de la stratégie communicationnelle globale du ministère de la Défense nationale, visant à informer et éclairer l'opinion publique nationale et internationale sur les différentes activités de l'institution militaire et sur l'actualité ayant trait à la défense nationale », selon la même source. Le compte est consultable via le lien :

<https://www.instagram.com/mdn.gov.dz/>

LUTTE ANTIACRIDIEENNE

L'État met les moyens

La lutte antiacridienne en Algérie est cruciale pour la sécurité alimentaire et la protection des cultures. Aussi, l'État met les moyens nécessaires pour la réussir. Une réunion régionale de coordination s'est tenue, hier, dans la wilaya de Ouargla, avec la participation de 23 wilayas du Sud concernées par cette menace. Des représentants de ministères stratégiques, tels que ceux de la Défense nationale, de l'Intérieur, de l'Énergie et des Transports, ont pris part à cette rencontre pour assurer une réponse multisectorielle coordonnée. La réunion s'est tenue en application des instructions du

président de la République données lors du Conseil des ministres tenu le 23 mars 2025.

Au cours de cette réunion, la situation actuelle des déplacements du criquet pèlerin a été présentée, sur la base des rapports des équipes de détection et de surveillance et des images satellites sélectionnées par l'Agence spatiale algérienne. La réunion devrait aboutir à l'élaboration d'un plan opérationnel global, en coordination et en collaboration avec tous les secteurs. Il s'agira, notamment, d'identifier les points de décollage et d'atterrissage des avions et hélicoptères

de l'Armée nationale populaire et de Tasili Airlines qui participeront au suivi et au traitement des zones touchées, à la distribution de matériel de pulvérisation aux agriculteurs et à la mobilisation des capacités logistiques nécessaires au niveau local. Tous les moyens logistiques sont mobilisés.

Huit hélicoptères équipés de systèmes de pulvérisation modernes sont opérationnels pour intervenir. Dans une déclaration à la presse, en marge de la rencontre, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et de la Pêche, Hamid Bensaâd, a

rappelé que les criquets sont considérés comme un insecte nuisible qui menace les cultures agricoles, ce qui nécessite de prendre des mesures proactives pour les combattre. À cet effet, il a affirmé que le Comité national de lutte contre le criquet pèlerin, présidé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, a été activé, rappelant que la question a été discutée lors du Conseil des ministres au cours duquel le président de la République a donné des instructions pour une mobilisation totale, afin de lutter contre l'invasion des criquets pèlerins dans tout le pays.

NESDA-ANGEM

Vers la révision du plafond de financement

Le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, a annoncé, mardi à Tipaza, que ses services envisagent de réviser le plafond de financement des projets de création de micro-entreprises avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) et l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM).

Dans une déclaration à la presse au terme d'une visite de travail dans la wilaya de Tipaza, le ministre a indiqué qu'il était "anormal que les agences NESDA et ANGEM continuent de financer des projets avec un plafond fixé depuis 20 ans", relevant la nécessité de revoir le "montant de financement". Il a ajouté que son secteur procédera à la réévaluation et à la révision du plafond de financement des projets en fonction des besoins de l'économie nationale, dans le cadre d'une action gouvernementale commune, précisant que le financement est soumis à plusieurs critères, notamment à l'efficacité et à la valeur ajoutée qu'apportera le projet. Ouadah a fait savoir que le processus de numérisation de toutes les étapes d'inscription pour bénéficier des services des agences NESDA et ANGEM sera bientôt finalisé. Par ailleurs, le ministre a présidé, au centre de développement de l'entrepreneuriat à l'Institut de formation supérieure spécialisée en formation professionnelle, le lancement du financement en faveur d'un groupe de porteurs de projets après une formation théorique et pratique d'une durée de trois (3) semaines. Le programme de la visite prévoyait également l'inspection du siège de l'agence NESDA au niveau de la wilaya et des sièges de micro-entreprises industrielles et de services considérées comme des modèles de réussite dans leur domaine, à l'instar d'une école de formation paramédicale et d'une entreprise de fabrication d'équipements de froid. Ouadah a rencontré, au terme de sa visite dans la wilaya de Tipaza, des porteurs de projets entrepreneuriaux à l'Institut supérieur de formation professionnelle de Bou Ismail.

POUR LA STABILISATION DES PRIX DE LA POMME DE TERRE

Début de l'approvisionnement du marché en quantité importantes

Le Directeur général de la régulation des activités au ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Ahmed Mokrani, a annoncé, mercredi, le début de l'approvisionnement, du marché, en quantités considérables de pommes de terre dans le but de stabiliser les prix, tout en prenant des mesures dissuasives contre les spéculateurs.



Dans une déclaration à la presse en marge d'une conférence sur la permanence durant les fêtes, M. Mokrani a indiqué que le ministère "suit quotidiennement la disponibilité des produits agricoles et alimentaires à travers les différentes étapes de distribution", faisant état d'une hausse injustifiée des prix de la pomme de terre ces derniers jours. A cet

égard, le responsable a affirmé que le ministère oeuvrait en coordination avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche pour décharger le stock stratégique afin de répondre à la demande croissante, précisant que la première quantité mise sur le marché est estimée à 10.000 tonnes sur un total de 34.000 tonnes stockées auprès de

l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV) et la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA). Et d'ajouter que l'opération se poursuivra progressivement jusqu'à la stabilisation des prix qui devraient baisser avec le début des opérations de récolte de la nouvelle production dans les semaines à venir

à travers plusieurs wilayas, dont Mostaganem et Ain Defla. M. Mokrani a indiqué que le ministère avait fixé un prix de référence pour la pomme de terre à 75 DA le kilogramme au niveau des points de vente agréés, dans le but de protéger le pouvoir d'achat des citoyens et d'assurer la disponibilité de ce produit de base sur les marchés.

Gestion des foules avec L'IA



La gestion des foules avec l'IA consiste en la sécurité et en l'organisation optimisées pendant les rituels islamiques, de manière intelligente et efficace.

La gestion des foules lors de grands rassemblements religieux, tels que le Hadj, la Omra ou les prières de l'Aïd, représente un défi majeur en raison de l'afflux de millions de fidèles dans des espaces souvent limités. Pour relever ce défi, des systèmes

basés sur l'intelligence artificielle (IA) sont de plus en plus utilisés pour améliorer la sécurité, optimiser les flux de personnes et garantir une expérience fluide pour les pèlerins.

Gérer les déplacements des pèlerins Ces technologies combinent surveillance intelligente, analyse de données en temps réel et outils prédictifs pour anticiper et gérer les mouvements de foule, réduisant ainsi les risques d'acci-

dents et améliorant l'organisation globale. Au cœur de ces systèmes se trouvent des caméras intelligentes capables de détecter les densités de foule, les mouvements anormaux et les zones à risque. Couplées à des capteurs IoT (Internet des Objets) et à des drones de surveillance, elles fournissent une vue complète et en temps réel des espaces concernés. Les algorithmes d'IA analysent ces données pour prédire les flux de personnes, identifier les embouteillages potentiels et recommander des itinéraires alternatifs.

Par exemple, lors du Hadj, ces technologies aident à gérer les déplacements des pèlerins autour de la Kaaba, sur le mont Arafat et dans les autres sites sacrés, évitant ainsi des tragédies comme la bousculade de Mina en 2015.

Les avantages de ces systèmes sont multiples. Ils améliorent la sécurité en prévenant les accidents liés à la surpopulation, optimisent l'expérience des pèlerins en réduisant les temps d'attente et les inconforts, et fournissent aux autorités des données précises pour une prise de décision éclairée.

Hydrocarbures : Alnaft pré-qualifie la compagnie chinoise UEG

L'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) a délivré une attestation de pré-qualification à la compagnie chinoise United Energy Group (UEG), en tant qu'opérateur-investisseur onshore, a indiqué l'agence dans un communiqué. L'attestation a été remise par



Lounes Adour, directeur de la division promotion et valorisation du domaine minier hydrocarbures d'Alnaft, à Mme Chen Yan Fang, responsable du développement technique de United Energy Group, en présence de Mourad Beldjehem, président du Comité de direction d'Alnaft, précise la même source. United Energy Group est une compagnie indépendante chinoise spécialisée dans l'exploration, la production et la distribution de pétrole et de gaz, ainsi que dans les énergies renouvelables, notamment

l'éolien et le solaire, selon le communiqué. La compagnie manifeste un intérêt pour l'investissement en Algérie à travers sa participation aux "Data room" organisées par Alnaft dans le cadre de l'appel d'offres international "Algeria Bid Round 2024", ajoute la même source. United Energy Group détient plusieurs projets d'exploration et d'exploitation au Pakistan et en Irak et en Egypte. Son portefeuille comprend également un parc éolien au Pakistan et un parc solaire en Bulgarie, précise Alnaft

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

L'accord de coopération entre l'Algérie et la Tunisie ratifié

L'accord de coopération entre l'Algérie et la Tunisie dans le domaine de la transformation numérique vient d'être ratifié. Un décret présidentiel vient de sortir dans le dernier numéro du journal officiel.

Inès B.

Cet accord vise à renforcer, consolider et développer la coopération dans les domaines de la numérisation et de la transformation numérique entre les deux pays, sur la base d'intérêts mutuels et dans la limite des compétences de chaque partie et des ressources disponibles. Il vise également à consolider et à faciliter la coopération dans le cadre d'intérêts communs, notamment en ce qui concerne les priorités nationales dans les domaines mentionnés. Les parties coopèrent, notamment dans les domaines de la modernisation de l'administration publique et l'accélération de la transformation numérique. Elles coopèrent aussi dans le cadre juridique de la numérisation ; la certification électronique et le paiement électronique ; le développement de l'écosystème numérique et l'encouragement de l'innovation dans le domaine numérique ; la relance de l'économie numérique nationale ; le développement de services publics numériques intégrés ; le renforcement de la citoyenneté numérique et des infrastructures stratégiques de la gouvernance numérique ; la sécurité des systèmes d'information ; les autres domaines d'intérêt commun liés à la numérisation qui peuvent être identi-



fiés d'un commun accord entre les deux parties. Les frais d'organisation des réunions et visites officielles, dans le cadre du présent accord, sont à la charge de la partie d'accueil, conformément aux lois et réglementations en vigueur dans son pays, tandis que les frais de transport international seront à la charge de la partie d'envoi. Les informations échangées à l'occasion de la mise en œuvre du présent accord ne seront divulguées ou distribuées à aucun tiers, sauf après avoir obtenu l'approbation écrite de la partie qui les a fournies.

Les deux parties s'engagent, également, à respecter les règles de confidentialité et à ne pas utiliser les informations obtenues lors de l'exécution des termes du présent accord par l'une des parties au détriment des intérêts de l'autre partie, sauf aux fins pour lesquelles elles ont été fournies ou avec approbation écrite. Tout différend pouvant survenir de l'interprétation ou de la mise en œuvre du présent accord sera réglé à l'amiable, par des consultations et des négociations entre les deux parties, par voie diplomatique. L'accord entrera en vigueur,

à compter de la date de réception de la dernière notification écrite, par voie diplomatique, par laquelle une partie notifie à l'autre partie l'accomplissement des procédures juridiques internes requises à cet effet. Il demeurera en vigueur pour une période de cinq (5) ans, tacitement renouvelable pour des périodes similaires. Chacune des parties peut notifier à l'autre partie, par écrit et par voie diplomatique, son intention de mettre fin au présent accord, au moins six (6) mois avant la date de sa dénonciation.

À L'AÉROPORT ET AU PORT D'ORAN

Le ministre des Finances inspecte les bureaux de change



Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzerd, a visité, hier, les bureaux de change relevant de la Banque d'Algérie, qui procéderont au paiement de l'allocation touristique, à l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" et à la gare maritime du port d'Oran. Accompagné du directeur général des Douanes, le général-major Abdelhafid Bekkouche, du gouverneur de la Banque d'Algérie, Salah Eddine Taleb, du wali d'Oran, Samir Chibani, et des autorités locales, le ministre a inspecté les bureaux de

change de l'aéroport international d'Oran et de la station maritime du port d'Oran, afin de vérifier la préparation de ces bureaux qui procéderont à l'attribution de l'allocation touristique, portée à 750 euros par le président de la République Abdelmadjid Tebboune. Dans une déclaration à la presse, M. Bouzerd a déclaré que l'objectif de cette visite est de "s'assurer que tout est prêt en ce qui concerne les bureaux de change, notamment avec l'approche de la saison estivale". Le ministre et sa

délégation ont visité également le siège de la Banque d'Algérie à Oran, qui a été équipé d'un nouvel appareil de haute technologie pour le comptage des billets. Outre les aéroports, les ports seront également dotés de bureaux de changes. Rappelons que l'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) avait annoncé, fin janvier dernier, l'ouverture "prochaine" de 4 bureaux de change, au niveau de la gare maritime, une démarche à même de faciliter l'opération de change pour les voyageurs. Premiers du genre en Algérie, ces bureaux qui lanceront leurs services "bientôt" s'inscrivent dans le cadre de "la mise en œuvre de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative à l'augmentation de l'allocation touristique au profit des citoyens algériens". Les services de l'EPAL ont consacré "des sites adaptés à l'activité de ces bureaux au niveau de la gare maritime, en adéquation avec le processus exigé dans les procédures des traversées maritimes, facilitant ainsi l'opération de change pour les voyageurs", selon la même source. **R.E.**

COMMERCE

Plus de 34 000 infractions enregistrées durant le mois de Ramadhan

Le ministère du Commerce intérieur et de la régulation du marché national a enregistré, en 24 jours de ce mois de Ramadhan, 34.529 infractions et soumis 33.680 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec la proposition de fermeture de 1.037 commerces, a indiqué mercredi un bilan du ministère. Ces chiffres sont le résultat de 252 332 interventions menées par les services de contrôle économique et de répression des fraudes, réparties comme suit : 217 336 interventions au niveau du commerce de détail et des services (86 %), 16 780 au niveau du commerce de gros (7 %), 15 965 au niveau de la production (6 %), et 2 251 interventions au niveau de l'importation (1 %), précise la même source. Ces opérations d'intervention ont conduit à la saisie de 64 744,51 tonnes et 946 853 litres de produits alimentaires non conformes, d'une valeur de 188,32 millions DA, tandis que le montant des transactions non facturées a été estimé à 2,46 milliards DA. Concernant le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, 112 606 interventions ont été effectuées, représentant 45 % du total des interventions, ayant permis de constater 13 549 infractions et de dresser 12 968 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec proposition de fermeture administrative ou de suspension temporaire de 314 commerces. Ces opérations se sont également soldées par la saisie de 2 797,70 tonnes et 945 426 litres de produits alimentaires non conformes ou impropres à la consommation, pour une valeur de 140,56 millions DA. Les infractions relevées consistent en le non-respect de l'obligation d'hygiène et d'hygiène sanitaire (57 %), la détention et la vente de produits impropres à la consommation (12 %), le non-respect de l'obligation de contrôle interne (12 %), le non-respect de l'obligation d'information du consommateur (5 %), le non-respect de l'obligation de sécurité des produits (3 %), et l'opposition au contrôle (1 %), en sus d'autres infractions (10 %). En termes de contrôle des pratiques commerciales, 139 726 interventions ont été effectuées, représentant 55 % du total des interventions, lesquelles ont permis de constater 20 980 infractions et de rédiger 20 712 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires. Par ailleurs, il est fait état d'un montant global de 2,46 milliards de dinars, lié à la non-facturation, outre la saisie de divers produits au niveau de la production, du commerce de détail et de gros, représentant un total de 61.946,81 tonnes et 1.427 litres, pour une valeur de 47,43 millions de dinars, avec proposition de fermeture de 723 commerces.

LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION ILLICITE : 35 222 INTERVENTIONS EFFECTUÉES

Concernant la lutte contre la spéculation illégale, 35 222 interventions ont été menées, permettant de constater 7 infractions et d'établir 7 procès-verbaux pour des poursuites judiciaires. Les quantités saisies dans ce cadre ont atteint 912,29 tonnes et 290,50 litres de café, de viandes importées et de petits pois surgelés, pour une valeur totale de 14,27 milliards de dinars. Durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, les opérations de contrôle des produits subventionnés et réglementés (lait subventionné, pain ordinaire, semoule, café vert et torréfié, haricots blancs, lentilles et riz) ont donné lieu à 130 141 interventions. Ces contrôles ont permis de constater 2 138 infractions, ayant donné lieu à la rédaction de 1 565 procès-verbaux en vue de poursuites judiciaires, avec constat de profits illicites s'élevant à 2 067 415 dinars et un montant non facturé de 45 987 493 dinars, et proposition de fermeture de 31 commerces.

APS

DON DE SANG À ORAN

La solidarité et la générosité à leur paroxysme durant le Ramadhan

Juste après l'Iftar, le Centre de transfusion sanguine de la wilaya d'Oran relevant de l'EHU "1er Novembre" accueille sans relâche jusqu'à 2 heures du matin, ceux qui souhaitent offrir une part d'eux-mêmes. Malgré la fatigue du jeûne, les donneurs arrivent, sourire aux lèvres et détermination dans le cœur.



Chaque soir à Oran, une atmosphère particulière enveloppe le Centre de sang de la wilaya relevant de l'EHU "1er Novembre", avec des dizaines de citoyens qui viennent pour accomplir un geste vital : donner leur sang.

Alors que les rues de la ville vibrent d'une douce tranquillité, les premiers donneurs commencent à arriver au centre, vers 20h30. Cet endroit jusqu'alors désert, se transforme en un espace chargé d'une énergie particulière, celle de la solidarité et de la générosité humaine.

Dr Mohamed Didi, médecin coordinateur du Centre, souligne que chaque soir, en moyenne, 50 donneurs se rendent sur place.

Durant cette période, les stocks de sang diminuent, notamment à cause du jeûne et des horaires modifiés. Pour pallier cette insuffisance, le centre d'Oran reste ouvert en soirée et déploie un camion mobile dans les alentours des mosquées et les places publiques. Une moyenne de 20 collectes mobiles sont organisées chaque mois de

Ramadhan.

UN FLOT DE GÉNÉROSITÉ

Juste après l'Iftar, le Centre accueille sans relâche jusqu'à 2 heures du matin, ceux qui souhaitent offrir une part d'eux-mêmes. Malgré la fatigue du jeûne, les donneurs arrivent, sourire aux lèvres et détermination dans le cœur. En silence, chacun incarne cette impulsion de solidarité, oubliant les privations personnelles et venant en aide à ceux dans le besoin. Les premières heures sont marquées par un afflux constant de donneurs. Une ambiance feutrée imprègne la salle d'attente, où les visages, éclairés par la lumière tamisée des néons, trahissent l'étendue de la générosité. L'attente, silencieuse mais chargée d'une énergie collective, est ponctuée de conversations discrètes et de sourires échangés. Un simple geste suffit pour établir une connexion. Dans cet environnement particulier, l'esprit de solidarité se manifeste pleinement. "Je

donne du sang pour sauver des vies, c'est ma façon de participer à l'effort collectif, surtout en ce mois sacré", confie Hamid, un donneur régulier dans la quarantaine. Dr Didi précise que la majorité des donneurs de cette période ont entre 40 et 50 ans. Dans la salle d'attente, un homme plus âgé observe les jeunes avec bienveillance. "C'est important de transmettre cet esprit de partage", dit-il d'une voix grave, mais emplie de sagesse. Ce sexagénaire, en excellente santé, vient donner son sang pour un parent hospitalisé à l'EHU. "Il existe deux catégories de donneurs: des bénévoles et ceux qui offrent leur sang à des proches", explique Dr Didi. Une équipe de professionnels, à la fois souriants et compétents, veille à ce que chaque geste se déroule dans les meilleures conditions. Chaque acte contribue à la noble cause du don de sang et chaque fiole récoltée est soigneusement analysée et stockée pour

sauver des vies.

"Chaque don compte. Chaque donneur est un héros à sa manière", confie une infirmière, toute reconnaissante.

Dans les couloirs de l'hôpital, les patients attendent avec espoir. Le sang offert ici en cette période bénie, sera une bouée de sauvetage pour ceux qui en ont besoin. Le flux de la vie, du sang et de la solidarité continue de circuler, créant des ponts invisibles entre donneurs et receveurs. Chaque soir, ce centre de transfusion sanguine devient un véritable carrefour où se croisent des histoires humaines empreintes de solidarité. Pendant ce mois de Ramadan, au-delà du jeûne et de la prière, des hommes et des femmes offrent bien plus que du sang: ils partagent leur cœur, leur énergie, dans un élan de solidarité et d'amour sans égal. C'est là toute la beauté de l'action, réalisée dans l'humilité et l'amour partagé pour sauver des vies.

MOULOU DJI À RELIZANE

Moderniser les méthodes de prise en charge des enfants handicapés mentaux

La wilaya de Tébessa a bénéficié au titre de l'année en cours de 1.500 aides financières au logement rural. Ce nouveau quota a été réparti à plusieurs communes de la wilaya pour répondre aux demandes croissantes sur cette formule de logement, selon des services de la wilaya. Des instructions fermes ont été données par le ministère de tutelle pour respecter le délai de 90 jours de leur distribution aux bénéficiaires et du lancement des travaux de construction. Depuis le lancement de cette formule en 2004, la wilaya de Tébessa a bénéficié d'environ 45.000 aides au logement rural, selon la même source qui a précisé que le travail est actuellement mené pour assainir les listes des bénéficiaires et annuler les attributions de ceux qui n'ont pas entamé la réalisation et les remplacer par d'autres. Les services de la wilaya prévoient d'autre part la distribution au cours de cette année de plus de 6.000 logements de diverses formules, a-t-on indiqué.

DANS LA ZONE DES ACTIVITÉS DHRAA BENSEBAH

Batna se dote d'un nouvel abattoir industriel avicole

Les capacités de production de viandes blanches dans la wilaya de Batna ont été renforcées mardi par la mise en exploitation d'un nouvel abattoir industriel avicole dans la zone des activités Dhraa Bensebah de la commune de Tazoult dans le cadre d'un investissement privé. Selon les explications données au wali, Mohamed Benmalek qui a présidé l'ouverture, cet abattoir destiné à approvisionner en viandes blanches Batna et plusieurs wilayas du Sud emploie 35 travailleurs en plus d'autres emplois indirects. Réalisé sur un terrain de 6.000 m2 dont la moitié exploité, cet abattoir "extensible" a été doté des plus récentes installations, selon les explications données sur place. L'entrée en activité de cet équipement porte le nombre d'abattoirs opérationnels dans la wilaya à 40, a affirmé le directeur local des services agricoles (DSA), Ahmed Sebki. Pôle avicole, la wilaya de Batna a produit l'année passée 255.000 quintaux de viandes blanches, a rappelé le même responsable.

MOULOU DJI À RELIZANE

Moderniser les méthodes de prise en charge des enfants handicapés mentaux

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji a insisté, mardi à Relizane, sur la nécessité de "mettre à jour" les méthodes de prise en charge des enfants en situation d'handicap mental afin de les adapter aux "approches thérapeutiques modernes". Lors de sa visite au centre psycho-pédagogique pour enfants en situation d'handicap mental de Oued Rhiou, dans le cadre d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Relizane, la ministre a souligné l'importance de "moderniser et d'actualiser les méthodes de prise en charge dans ces centres pour les mettre au diapason des approches thérapeutiques

les plus récentes". Par ailleurs, Mme Mouloudji a également mis en avant l'importance de "la coordination entre les équipes pédagogiques et les parents d'élèves afin d'améliorer la prise en charge des personnes en situation d'handicap et de développer leurs capacités". Elle a souligné que "l'harmonie entre les encadreurs et les familles donne des résultats positifs pour la rééducation individuelle, qui est une base essentielle pour l'insertion sociale et professionnelle de cette frange de la société". Lors de sa visite au centre psycho-pédagogique pour enfants en situation d'handicap mental de Oued Djemaâ, la ministre a insisté sur "le rôle primordial des

espaces de jeux et de loisirs dans les centres spécialisés pour le traitement psychologique des enfants en situation d'handicap mental". Elle a également insisté sur la nécessité de doter ces espaces de technologies et de moyens modernes afin d'en faire un véritable outil de thérapie et d'éducation pour les enfants en situation d'handicap, notamment ceux souffrant de déficiences mentales. A Relizane, Mme Mouloudji a également visité une exposition de produits artisanaux réalisés par des femmes rurales artisanes, regroupant environ 30 exposantes. Elle a, en outre, supervisé, en compagnie des autorités locales, une opération de distribution de colis

alimentaires, d'aides médicales, de matelas et de couvertures au profit de plus de 200 familles démunies réparties sur 30 communes de la wilaya. La ministre a également inspecté les centres psycho-pédagogiques pour enfants en situation d'handicap mental dans les communes de Zemmoura et Jdiouia. Dans la soirée, Mme Mouloudji présidera un iftar collectif en faveur des résidents de l'établissement de prise en charge de personnes âgées, avant d'assister à une cérémonie de circoncision collective pour plus de 200 enfants et à la distribution de vêtements de l'Aid aux enfants en situation d'handicap et aux enfants issus de familles démunies.

JOURNÉE INTERNATIONALE DU ZÉRO DÉCHET

Des astuces pour moins gaspiller

La célébration de la journée internationale du zéro déchet le 30 mars prochain est une occasion de se pencher sur des gestes simples mais essentiels pour réduire notre impact environnemental. Une démarche écologique qui vise à changer nos habitudes de consommation afin de réduire notre production de déchets.

Chaque année, la population mondiale génère entre 2,1 et 2,3 milliards de tonnes de déchets solides municipaux. Si la tendance actuelle se poursuit, ce chiffre pourrait atteindre 3,8 milliards de tonnes d'ici 2050. Environ 8 millions de tonnes de plastique finissent dans les océans. La Journée internationale du zéro déchet célébrée dimanche 30 mars est l'occasion de repenser nos habitudes de consommation et d'adopter des réflexes zéro déchet, afin de réduire notre production de déchets. L'objectif est d'arriver à ne plus en jeter du tout d'ordures, ou du moins, en très petite quantité. La démarche zéro déchet, zéro gaspillage, c'est donc un ensemble de pratiques que l'on peut mettre en place pour réduire les déchets tels que les emballages, plastiques, produits à usage unique... et le gaspillage (des objets, des ressources, alimentaire...).

Une démarche écologique qui a pour but de préserver l'environnement face à l'accumulation des déchets engendrée par notre sur-consommation. Il s'agit de cibler en particulier les déchets inutiles omniprésents autour de nous et les produits à usage unique qui se jettent après une seule utilisation. Ces mêmes détritiques qui demandent des coûts de production exorbi-



tants avec des impacts dévastateurs sur l'environnement.

STOP À LA SURCONSUMMATION

Les principes du zéro déchet sont simples, l'une des premières règles de cette démarche est de dire stop au plastique jetable, cela permettra de réduire considérablement un nombre important de déchets, en refusant tout ce qui emballage, sac plastique, pailles, couverts, assiettes, gobelets... utilisés quelques

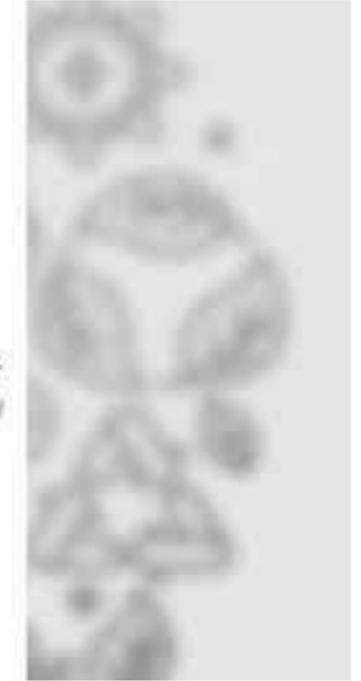


minutes. Ils mettent jusqu'à 500 ans à se décomposer et leur impact écologique est énorme, tout comme leur coût sur le long terme. Mieux vaut investir dans des alternatives durables : des contenants durables, des boîtes en verre, bocaux, inox... contrairement aux contenants plastiques, ils ne se déforment pas, sont plus sains et durent dans le temps. Il est ainsi essentiel d'adopter les sacs réutilisables et d'en finir avec les sacs plastiques. Un sac en tissu bien entretenu peut servir plus de

500 fois, et un filet remplace jusqu'à 300 sacs par an.

Autre principe, acheter en vrac, c'est-à-dire juste ce qu'il faut, sans emballage, ce qui permet de limiter le gaspillage et d'économiser 20 à 30 % par rapport aux produits emballés. Une astuce simple qui allège la facture et la poubelle.

Autre bon réflexe, le tri sélectif qui permet d'optimiser le recyclage. Le tri des déchets est un geste quotidien indispensable pour l'environnement. Parmi les principes du zéro déchet, le



compost des déchets qui est un excellent moyen de créer son propre engrais naturel. Il est en effet possible de transformer ses déchets en compost riche et naturel, c'est le cas pour les cheveux, épluchures de fruits et légumes, marc à café, coquilles d'œufs, fleurs fanées, etc. Des gestes simples pour un impact positif sur l'environnement, de quoi changer nos habitudes de consommation quotidiennes afin de réduire notre production de déchets.

A.B.

FAUTE DE FINANCEMENTS

L'ONU prévient contre le risque d'une hausse de la mortalité infantile

Les progrès réalisés depuis des décennies pour réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans dans le monde risquent de marquer un coup d'arrêt, ou pire s'inverser, à cause des coupes de l'aide internationale, a prévenu l'ONU lundi dans deux nouveaux rapports. « Des millions d'enfants sont en vie aujourd'hui grâce aux engagements pris à l'échelle mondiale en faveur des vaccins, la nutrition ou l'accès à l'eau salubre et à l'assainissement », a indiqué la Directrice générale de l'Unicef, Catherine Russell, avertissant cependant que « sans investissements adéquats, nous risquons toutefois d'assister à l'anéantissement des résultats obtenus au prix d'efforts considérables, et ainsi de voir des millions d'enfants supplémentaires mourir de causes qui auraient pu être évitées ». Les progrès accomplis depuis des décennies en faveur de la survie de l'enfant sont aujourd'hui en péril en raison des coupes significatives annoncées ou prévues par les principaux donateurs dans le cadre du financement de l'aide internationale. Certains impacts se font d'ailleurs déjà sentir, à l'instar des pénuries de personnel médical, les fermetures de cliniques, la perturbation des programmes de vaccination, le manque de traitements, par exemple contre le paludisme.

NE JETEZ PAS VOS PEAUX DE BANANE

Elles ont des bienfaits insoupçonnés

Les peaux de bananes finissent souvent à la poubelle et pourtant elles peuvent être réutilisées autrement en cuisine ou dans le potager. Au-delà de sa chair dorée, la banane peut transformer un plat, alléger une recette ou même remplacer certains ingrédients. Que ce soit pour donner du moelleux à un gâteau, sublimer un mijoté ou préparer une infusion relaxante.

Qui aurait cru qu'une peau de banane pouvait rendre une viande incroyablement tendre ? Déposée au fond d'une cocotte ou glissée dans un plat mijoté, elle empêche la viande de se dessécher et lui apporte une texture fondante.

La peau de banane peut aussi se boire. Riche en magnésium, elle se transforme en une infusion apaisante, idéale pour détendre le corps et favoriser un sommeil réparateur. Faites-la frémir une dizaine de minutes, filtrez, ajoutez une touche de cannelle ou de vanille, et savourez une boisson naturellement relaxante. En pâtisserie, la banane fait des merveilles. Son épluchure peut remplacer une partie du beurre et du sucre. Mixée et incorporée à une pâte à gâteau, elle apporte du moelleux et une légère



touche fruitée, parfaite pour alléger vos douceurs sans en sacrifier la gourmandise. Autre astuce : elle remplace avantageusement une partie des œufs et des matières grasses dans les pancakes, apportant à la fois liant et saveur subtilement fruitée. Tonique, riche en vitamine B6 et en potassium, la peau de banane regorge de bienfaits pour la maison, en cuisine et au jardin. Pour redonner de la brillance aux pièces et couverts oxydés, la peau de banane est la solution. Pour polir l'argenterie, vous pouvez appliquer directement l'intérieur d'une pelure de banane et lustrer ensuite avec un chiffon. Sinon, mélangez dans un récipient une peau avec de l'eau et frottez l'argenterie. Pour nettoyer les chaussures en cuir, vous pouvez utiliser l'intérieur des peaux de banane. Il suffit de frotter les

chaussures avec la pelure, pour les rendre plus brillantes. Ensuite, il faut passer dessus un chiffon doux pour enlever les résidus.

UN ENGRAIS NATUREL

D'après bon nombre d'experts, la peau des bananes est réputée pour être un excellent apport en nutriments pour le sol, particulièrement grâce à sa richesse en calcium, en potassium et en phosphore. Ces éléments sont essentiels pour la croissance des plantes. La peau de banane constitue ainsi un engrais naturel efficace pour le développement des plantes. Pour le réaliser, il faut simplement couper les peaux en lanières et les enterrer ensuite sous vos plantes. En se décomposant, les peaux enfouies vont libérer les minéraux qui nourriront les plantations. Il

est important de ne pas simplement jeter les peaux de banane en surface. Pour observer de véritables résultats, il est en effet conseillé de les enterrer légèrement dans le sol, à proximité des racines de vos plantes. Cette méthode permet une décomposition plus rapide. Elle apporte également plus de nutriments essentiels à votre terre et donc à vos végétaux. Vous pouvez également les utiliser en tant que fertilisant. Pour cela, il faut les tremper dans de l'eau pendant une dizaine de jours. Ensuite, filtrez l'eau et mélangez le liquide avec de l'eau et il ne vous reste qu'à pulvériser directement sur les plantes. Pour protéger vos plantes des nuisibles sans utiliser des pesticides, utilisez les peaux de banane. Celles-ci agiront en tant que répulsif contre les pucerons. Pour ce faire, commencez par découper des petits morceaux et enterrez-les sous les plantes qui attirent les insectes. Il est également possible de les griller, et de les mettre dans un bocal à placer au pied des plantes. Par ailleurs, les peaux de bananes servent aussi pour attirer les vers. Il suffit de suspendre des peaux dans vos arbres fruitiers pour les attirer et les éloigner des fruits.

MOSCOU VEUT UN ALLÈGEMENT DES SANCTIONS

La Russie et l'Ukraine d'accord sur la mer Noire

Dans le cadre de l'accord avec la Russie, les Etats-Unis se sont engagés à aider à rétablir l'accès aux marchés mondiaux des produits agricoles et engrais russes. Le Kremlin a souligné que cela impliquerait la levée de certaines sanctions internationales contre la Russie.



La Russie et l'Ukraine se sont entendues séparément mardi avec les Etats-Unis pour garantir la sécurité de navigation en mer Noire et appliquer l'interdiction des attaques réciproques sur leurs infrastructures énergétiques, a rapporté Reuters. Dans le cadre de l'accord avec la Russie, les Etats-Unis se sont en outre engagés à aider à rétablir l'accès aux marchés mon-

diaux des produits agricoles et engrais russes.

Le Kremlin a souligné que cela impliquerait la levée de certaines sanctions internationales contre la Russie. S'ils sont mis en œuvre, ces accords, annoncés après deux jours de discussions en Arabie saoudite, représenteraient l'avancée la plus nette à ce jour vers un cessez-le-feu plus large en Ukraine, que le président américain

Donald Trump considère comme une étape vers des négociations de paix visant à mettre un terme à trois ans de conflit déclenché par l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022.

Ukrainiens comme Russes ont déclaré qu'ils comptaient sur les Etats-Unis pour faire respecter ces engagements. Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a déclaré lors

d'une conférence de presse à Kiev que ces accords entraient immédiatement en vigueur et qu'il réclamerait à Donald Trump de nouvelles sanctions contre Moscou et des armes supplémentaires pour son pays si la Russie ne les respectait pas.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a pour sa part prévenu que Moscou souhaitait obtenir des «garanties claires».

PROCESSUS DE PAIX EN RDC

Le sommet EAC-SADC nomme cinq facilitateurs

Le sommet conjoint des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a décidé d'accélérer le processus de paix en nommant un groupe élargi de cinq facilitateurs pour régler la crise dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC). «Le sommet a décidé d'accélérer le processus de paix en nommant un groupe élargi de cinq facilitateurs. Il s'agit des anciens présidents Uhuru Kenyatta (Kenya), Olusegun Obasanjo (Nigeria), Kgalema Motlanthe (Afrique du Sud), Sahle-Work Zewde (Ethiopie) et Catherine Samba-Panza (République centrafricaine)», rapportent mardi des médias citant un communiqué du sommet. La réunion a également «adopté un rapport des ministres de

l'EAC-SADC qui décrit les étapes vers un cessez-le-feu, une cessation des hostilités et la mise en place d'un secrétariat pour suivre la mise en œuvre», est-il indiqué dans le communiqué. Des négociations, sous la médiation du président angolais Joao Lourenço, entre les autorités de la RDC et les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) étaient prévues pour le 18 mars à Luanda, la capitale de l'Angola. Elles ont toutefois été annulées. Au lieu de cela, un accord pour un cessez-le-feu immédiat et inconditionnel dans l'est de la RDC a été conclu lors des pourparlers de Doha du 18 mars entre les présidents de la RDC Felix Tshisekedi et rwandais Paul Kagame, sous la médiation de l'émir du Qatar, Tamim ben Hamad Al-Thani. Le 13 mars, le sommet extraordinaire de la Communauté de développement de

l'Afrique australe (SADC) dédié à la situation sécuritaire dans la RDCongo a décidé de mettre fin à sa mission de maintien de la paix (SAMIDRC) dans ce pays et de retirer progressivement son contingent de la République. Depuis le début de l'année 2025, les M23 ont repris leurs attaques dans l'est de la RDC. Ils se sont emparés d'une grande partie des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, y compris leurs chefs-lieux respectifs, Goma et Bukavu. Le groupe M23 a été mis en place en 2012 par des déserteurs de l'armée congolaise. Les groupes rebelles, majoritairement tutsis, ont lancé des hostilités dans l'est de la RDC en janvier 2021 et ont pris le contrôle d'une centaine de villes et villages, notamment des chefs-lieux du Nord-Kivu et du Sud-Kivu.

BOTSWANA

Hausse des cas de paludisme

Le Botswana a enregistré une hausse significative des cas de paludisme au cours des quatre dernières semaines, a déclaré mardi le ministère de la Santé. La hausse constatée dans ce pays d'Afrique australe est attribuée aux récentes fortes pluies, qui ont créé des conditions favorables à la reproduction des moustiques responsables de la transmission du paludisme, a expliqué dans un

avis public, Oratile Mfokeng-Sele, directrice par intérim des services de santé relevant du ministère. Depuis que l'épidémie s'est déclarée dans le district de l'Okavango (nord-ouest), elle s'est propagée à plusieurs autres districts, y compris ceux de Ngami, Ghanzi, Chobe, Tutume et Boteti. Des cas de paludisme ont également été signalés dans des zones non endémiques, comme Ghanzi, Serowe, Francistown,

Gaborone et Mahalapye, a ajouté la responsable. Le ministère surveille de près l'évolution de la situation et exhorte tous les établissements de santé publique à rester vigilants pour garantir des soins adéquats et une bonne gestion des cas suspects de paludisme. Le Botswana a connu plus tôt cette année de fortes pluies qui ont provoqué des inondations dans de nombreuses régions du pays.

ETHIOPIE

Plus de 7,2 millions d'enfants privés d'écoles

Plus de 7,2 millions d'enfants ne sont pas scolarisés en Ethiopie en raison des conflits et de l'insécurité, ce qui met en évidence une grave crise dans le secteur de l'éducation, s'est inquiété le ministre de l'Education, Berhanu Nega. Il a lancé cette alerte lundi lors d'une réunion sur le thème de l'éducation, appelant à des solutions urgentes pour faire face à cette menace. Les situations de conflit et d'insécurité «empoisonnent l'esprit des enfants et des jeunes, entravant leur développement futur», a poursuivi le ministre, cité par la chaîne publique Fana. Arega Kebede, président de la région Amhara (nord), a indiqué que sa région était l'une de celles où un grand nombre d'enfants n'étaient pas scolarisés en raison de l'insécurité. Selon lui, bien que l'exécutif régional ait initialement prévu d'inscrire 7 millions d'élèves pour l'année scolaire en cours, le nombre réel d'étudiants inscrits n'a été que de 2,8 millions. M. Kebede a appelé à des efforts concertés pour réparer les dommages causés aux établissements d'enseignement de la région.

CORÉE DU SUD

Les incendies de forêt font 16 morts

Au moins 16 personnes sont mortes dans de multiples incendies de forêt qui font rage dans la région du sud-est de la Corée du Sud, selon Reuters. Des incendies meurtriers se sont propagés mardi dans la région du sud-est de la Corée du Sud, forçant des milliers d'habitants à fuir leurs maisons et rasant des quartiers, les autorités transférant des milliers de détenus dans des prisons. Mercredi à 5 heures du matin (21h00 GMT), 12 personnes étaient mortes dans un incendie de forêt parti du comté d'Uiseong, tandis que quatre autres décès étaient liés à un autre incendie du comté de Sancheong, selon le ministère de la Sécurité. Le président par intérim Han Duck-soo a promis de déployer des hélicoptères de lutte contre les incendies et du personnel au sol pour lutter contre les incendies, alimentés par des vents violents et un temps sec. Les conditions sèches devraient persister dans la région touchée par les incendies de forêt mercredi, a déclaré le ministère de la Sécurité. Certaines des victimes ont été tuées alors qu'elles tentaient d'échapper à l'incendie, mais leur véhicule a été renversé, a rapporté l'agence de presse Yonhap. Les incendies qui ont éclaté samedi à Uiseong n'ont pas encore été maîtrisés, ravageant d'anciens temples et détruisant des maisons. Le gouvernement a désigné les zones touchées comme zones sinistrées spéciales.

MOZAMBIQUE

22 morts dans un accident de la route

Vingt-deux (22) personnes ont été tuées dans un accident de la route lundi dans la région de Cafumpe du district de Gondola, dans la province Manica (centre), au Mozambique ont rapporté mardi les médias locaux. L'accident a eu lieu entre un autocar et un camion de transport longue distance et les deux véhicules circulaient dans des directions opposées, selon ces médias. Dix-neuf personnes sont décédées sur place et une victime supplémentaire a succombé à ses blessures à l'Hôpital provincial de Chimoio (HPC) quelques heures plus tard. Juvenal Chitovele, directeur clinique du HPC, a expliqué mardi à l'agence de presse officielle mozambicaine AIM que deux autres personnes, qui avaient été admises dans un état critique, étaient décédées dans la nuit de lundi à mardi en unité de soins intensifs. Selon la police de Manica, l'excès de vitesse et le non-respect du code de la route sont les causes principales de l'accident.

FAF

La DTN sera dotée de son propre organigramme renforcé

La Direction technique nationale (DTN) de la Fédération algérienne de football (FAF) sera dotée prochainement de son propre organigramme renforcé, afin de lui permettre une action plus efficace, a annoncé, l'instance fédérale dans un communiqué. Pour le nouveau mandat olympique (2025-2029), la DTN qui est en phase de restructuration, sous la direction de Moucer Ali, a élaboré un plan d'action et une stratégie qui seront mis en œuvre durant cette période. Le plan d'action de cette importante direction pour le nouveau cycle olympique s'articule principalement sur trois axes essentiels à savoir: la formation de l'encadrement dans le but d'enrichir l'offre de formation et élever le niveau d'expertise de l'encadrement, le développement des pratiques dans le but de proposer une offre de pratique attrayante et structurer les clubs, ainsi que la performance du football algérien dans le but d'identifier et accompagner les jeunes talents vers le haut niveau. A cet effet, le premier responsable de cette direction devra animer incessamment une conférence de presse pour présenter le plan d'action et la stratégie de la DTN.

USM ALGER

Suspension d'un un mois pour le préparateur physique Modjahed

La commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP) a infligé un mois de suspension ferme au préparateur physique de l'USM Alger, Belaïd Modjahed, pour son mauvais comportement, lors du derby algérois qui avait opposé son équipe au CR Belouizdad, le 16 mars courant et qui s'était soldé par un nul (1-1), dans le cadre de la 20e journée de Ligue 1 Mobilis. "Cette sanction d'être interdit de terrains et de vestiaires pendant toute la durée de sa suspension, est assortie d'une amende de 100.000 DA", a ajouté l'instance dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel.

ALGÉRIE - MOZAMBIQUE (5-1)

Les Verts, l'art et la manière

Marouane A.

La sélection algérienne de football a réussi une éblouissante victoire contre son homologue du Mozambique (5-1), mardi soir au stade "Hocine Aït Ahmed" de Tizi-Ouzou, pour le compte de la sixième journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, ce qui lui permet de prendre la première place du classement avec 15 points au compteur. Cette rencontre disputée devant plus de 50 000 fans a aussi permis à Mohamed Amine Amoura, auteur d'un triplé et d'une passe décisive, de montrer toute l'étendue de son art. Avec ce succès, l'EN est maintenant en pôle position pour la suite des éliminatoires, alors que le Mozambique avec 12 points au compteur, reste toujours dans la course à la qualification au Mondial 2026. Dans un match à sens unique, les Algériens se sont montrés dangereux dès le coup d'envoi, entamé par la minute de silence observée en hommage à l'ancien international algérien, Djamel Menad, décédé samedi dernier.

Les Verts ont vite emballé le match, puisque cinq minutes ne se sont pas écoulées qu'Amoura ouvre le score, après un échange avec son capitaine, Mahrez. Après l'ouverture du score, les Verts ont poursuivi leur



domination en exerçant un pressing étouffant sur l'équipe mozambicaine et sont parvenus à doubler la mise à la 24e minute sur une tête plongeante de Mandi, qui a surgi dans la surface de réparation après une reprise de volet d'Aït Nouri repoussée par le portier mozambicain. A la 30e minute, l'Algérie marque à nouveau grâce au virevoltant attaquant de Wolfsburg. Après un magnifique contrôle de Mahrez, ce dernier sert Amoura, qui, dans un exploit individuel, marque son doublé en profitant d'une ouverture entre les jambes d'un

défenseur pour tromper le gardien Mozambicain Ernan. En fin de première mi-temps, le Mozambique a réduit le score par Catamo (39e), qui a trouvé la lucarne d'un tir puissant sur un corner mal dégagé par la défense algérienne.

UN AMOURA DES GRANDS JOURS

A l'heure de jeu, Mahrez, toujours aussi inspiré, sert Amoura sur le côté gauche. Ce dernier centre parfaitement pour la tête de Hadjam, qui inscrit le quatrième but algérien, avant qu'Amoura n'ins-

crive un triplé mémorable à la 80e minute. Après un superbe travail d'Aït Nouri sur le côté droit, ce dernier trouve Belaili dans l'axe, qui lui rend le ballon d'une talonnade. Après un cafouillage dans la surface, Amoura, bien placé, enfonce le clou et permet à l'Algérie de mener (5-1). Ce large succès permet à l'Algérie de s'emparer de la tête du classement du groupe G avec 15 points au compteur, devant le Mozambique (12 pts), le Botswana et l'Ouganda (9 pts), la Guinée (7 pts), alors que la Somalie est dernière avec un point. Dans les deux autres rencontres du groupe G, jouées un plus tôt mardi, l'Ouganda a battu la Guinée (1-0), alors que le Botswana s'est imposé devant la Somalie (2-0). Les rencontres de la septième journée du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026, prévues début septembre 2025, mettront aux prises l'Algérie au Botswana, la Somalie à la Guinée et l'Ouganda au Mozambique. Pour rappel, les premiers des neuf groupes en lice seront directement qualifiés pour la phase finale du Mondial 2026. Les quatre meilleurs deuxièmes (des groupes) joueront dans un tournoi de barrage de la CAF. Le vainqueur du tournoi de barrage de la CAF participera au tournoi de barrage de la Fédération internationale (FIFA).

M. A.

IMPRESSIONS :

Vladimir Petkovic (Sélectionneur de l'Algérie) : "C'était un match important qu'il fallait gagner à tout prix. On a bien débuté le match, en pressant très haut notre adversaire dès l'entame de la rencontre.

Il y a eu une très bonne synchronisation et on a créé 13 occasions claires de but et 20 tirs cadrés. J'espère qu'avec cette prestation de l'équipe, on a su remercier la ville de Tizi Ouzou pour cet

accueil très chaleureux durant le match. Maintenant, c'est vrai qu'on a fait un pas très important vers le Mondial, mais mathématiquement, on n'est pas encore qualifié".

Aïssa Mandi (défenseur de la sélection algérienne) : "C'était un match difficile. On était à égalité de points avec le Mozambique après avoir fait un parcours sans faute à l'exception de la

défaite face à la Guinée. Aujourd'hui, nous avons joué comme si c'était une finale et nous avons gagné un match très important pour la suite des éliminatoires. Félicitations à tout le monde, car nous avons réalisé un match complet ce soir. Ceci dit, malgré cette large victoire on n'est pas encore qualifié, il reste quatre journées et il faut continuer à travailler pour assurer la qualification au Mondial-2026".

WALID SADI, PRÉSIDENT DE LA FAF :

«L'EN a prouvé qu'elle disposait de grandes qualités»

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a estimé que la large victoire de la sélection algérienne de football devant son homologue mozambicain sur le score de 5 à 1, mardi soir au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou pour le compte des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026, est un "message clair aux sceptiques".

Dans une déclaration à la presse nationale, Sadi a affirmé que "la large victoire de

l'équipe nationale ce soir est un message clair aux sceptiques.

La victoire d'aujourd'hui est magnifique, merci au staff technique et aux joueurs pour leurs efforts. Aujourd'hui, il y avait une grande détermination de la part des joueurs. Nous ne sommes pas encore qualifiés pour le Mondial, il reste encore quatre matchs à jouer". Avant d'ajouter : "L'équipe nationale a prouvé qu'elle dis-

pose de grandes capacités et qu'elle peut aller loin dans toutes les compétitions. Nous avons une grande confiance dans l'école algérienne, nous avons des joueurs exceptionnels et nous vous demandons, en tant que médias, de soutenir cette équipe nationale et les clubs algériens".

Concernant le public nombreux qui a afflué au stade de Tizi Ouzou, le ministre

des Sports a exprimé ses chaleureux remerciements aux supporters : "Aujourd'hui, la note parfaite revient au public qui a été exceptionnel, surtout dans cette ambiance du mois sacré de Ramadhan, où nous avons vu des familles entières prendre leur repas à Tizi Ouzou, pour assister au match et soutenir leur équipe. Un grand merci à ce public".

SELON SON ANCIEN ENTRAÎNEUR

Hadj Moussa jouait avec une côte cassée

Anis Hadj Moussa a été contraint de louper les deux rencontres contre le Botswana et le Mozambique dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026. L'attaquant de Feyenoord a été déclaré forfait par Vladimir Petkovic, une absence officiellement attribuée à une blessure sans plus de précisions de la part de la Fédération algérienne de football (FAF). Cependant, les récents propos de Pascal Bosschaart, ancien

entraîneur intérimaire du club néerlandais, pourraient bien apporter un éclairage sur cette situation. Dans une récente interview accordée au média Voetbal-Primeur, Bosschaart a révélé qu'Hadj Moussa avait disputé plusieurs matchs en février dernier en étant blessé. L'ailier algérien aurait évolué malgré une fracture d'une côte, un fait resté sous silence jusqu'à cette déclaration. «Il a joué un certain temps avec une côte

fracturée, ce que personne ne savait. Il a continué à se battre sur le terrain», a affirmé Bosschaart, saluant le courage et la ténacité du joueur. Cette révélation a suscité des interrogations, notamment sur l'impact que cette blessure aurait pu avoir sur son rendement cette saison. Avec six rencontres disputées en février, dont certaines en Ligue des champions, Hadj Moussa a dû forcer sur son physique, risquant d'aggraver son état. Son

absence du rassemblement de l'Algérie semble donc être une conséquence logique de cet effort prolongé. Si la FAF n'a pas confirmé le lien entre cette blessure et son forfait, il apparaît désormais probable que cet épisode explique sa non-participation aux matchs de mars. Reste à savoir quand l'ailier de Feyenoord retrouvera l'intégralité de ses moyens physiques pour poursuivre sa progression en club dès la fin du mois.

ÉLIMINATOIRES POUR LA COUPE DU MONDE 2026

L'Argentine humilie le Brésil !

L'Argentine n'en finit plus de dominer le Brésil dans le Classico des Amériques, avec une victoire (4-1) mardi soir lors des éliminatoires sud-américains pour la Coupe du monde 2026, pour laquelle les champions du monde en titre, qui caracolent en tête du groupe unique, sont déjà qualifiés. Depuis 2019 et une finale de la Copa América (1-0), le Brésil ne gagne plus face à son rival historique continental (4D, 1N). A l'aller en novembre 2023, l'Argentine s'était imposée au Maracana (1-0).



C'est donc avec une équipe revancharde et résolument offensive - à quatre attaquants Matheus Cunha (Wolverhampton), Raphinha (Barcelone), Vinicius Jr et Rodrygo (Real Madrid) -, que le Brésil s'est présenté au stade Monumental de Buenos Aires pour enfin triompher de son bourreau. Sa dernière victoire à l'extérieur remonte à 2009. Mais c'est Julian Alvarez (Atlético Madrid), seul en pointe de l'attaque argentine orpheline de son maître à jouer Lionel Messi, qui a brillé le premier. Servi à l'angle de la surface par le Lyonnais Thiago Almada, il profitait d'un contre favorable entre deux défenseurs pour devancer la sortie de Bento (1-0, 4e). Le Brésil pressait haut mais manquait les phases de transitions au milieu de terrain pour se retrouver rapidement acculé dans sa surface. Et un centre de Romero (Tottenham) parfaitement coupé par le milieu de Chelsea Enzo Fernández aux six mètres faisait mouche (2-0, 12e). Réalisme argentin implacable, défense double-

ment coupable. Le pressing brésilien finissait cependant par payer sur une grossière erreur défensive de Romero se faisant subtiliser le ballon dans les pieds par Cunha qui enchaînait d'un tir croisé pour battre un Dibu Martínez pas irrécusable (2-1, 27e).

DES TENSIONS APRÈS LES DÉCLARATIONS DE RAPHINHA

Il aura fallu trois buts pour lancer le match. L'intensité augmentait partout sur le terrain, les duels devenaient rugueux, les accrochages se multipliaient. D'autant que l'avant-match et les déclarations insultantes de Raphinha ("il faut les tabasser", "qu'ils aillent se faire foutre") avaient fait monter la pression. Mais dans cette rencontre devenue à couteaux tirés, Mac Allister, servi à merveille d'une passe lobée dans la surface d'Enzo Fernández, devançait un Bento encore trop juste (3-1, 37e). Et la défense brésilienne finissait par prendre l'eau. Une double

passivité sur coup franc lointain, puis sur un centre de l'autre argentin de Lyon, Nicolas Tagliafico, permettait à Giuliano Simeone (Atlético Madrid), qui venait d'entrer en jeu, de crucifier le Brésil qui repart la besace pleine de buts et de désillusions. Même sans son maître à jouer Lionel Messi, même sans enjeu prioritaire, l'Argentine n'en finit plus d'asseoir sa domination sur le football sud-américain. Elle vient de gagner successivement en Uruguay (1-0), jusqu'alors son dauphin dans cette poule unique, et étriller un Brésil pourtant revanchard et en quête de points. L'Albiceleste compte 31 points (10V, 1N, 3D) et relaie le Brésil à 10 longueurs. L'équipe auriverde, qui avait heureusement su gagner grâce à Vinicius Jr dans les arrêts de jeu face à la Colombie (2-1), est toujours dans le groupe des six directement qualifiés pour la Coupe du monde aux États-Unis, Mexique et Canada, avec 21 points (6V, 3N, 5D), à égalité à la 3e place

avec l'Uruguay et le Paraguay, qui ont respectivement fait match nul en Bolivie (0-0) et Colombie (2-2). L'Équateur est deuxième (23 points) après son nul au Chili (0-0). La Colombie est sixième et dernière directement qualifiée (20 pts). La place de 7e et barragiste est occupée par le Venezuela (15 pts), vainqueur du Pérou (1-0).

MANCHESTER CITY

Danilo encense Guardiola

A 33 ans, Danilo démarre un nouvel épisode de sa carrière avec le club de Flamengo, sur ses terres natales. Dans une longue interview accordée à The Guardian, le Brésilien revient surtout sur ses deux saisons passées à Manchester City, de 2017 à 2019, et de sa relation avec l'entraîneur. "Pep Guardiola éduque ses joueurs. Il les amène tous à penser le football de la même manière: le temps, l'espace, le mouvement, la possession, la gestion du ballon", a indiqué le Brésilien au journal britannique. Avant d'ajouter: "J'ai subi un lavage de cerveau de la part de Guardiola, mais dans le bon sens du terme. Ce que j'ai vécu avec lui m'a permis d'élever mon niveau et de le maintenir aujourd'hui. Ce n'est pas que j'étais idiot avant d'arriver à Manchester City, mais j'ai réalisé que je jouais au football de la mauvaise façon. Si je l'avais rencontré avant, il m'aurait grandement simplifié la vie. Je suis tellement content d'avoir pu jouer sous ses ordres et d'avoir pu apprendre de lui." En deux saisons passées à Manchester City sous l'égide de Pep Guardiola, Danilo a remporté autant de fois la Premier League. La première en 2018, terminant avec 100 points largement devant Manchester United. La deuxième l'année suivante au coude-à-coude avec Liverpool. Un visage victorieux que sont loin d'afficher les Cityzens en 2025 avec une cinquième place en championnat à 22 points du leader Liverpool et une élimination prématurée en Ligue des champions, en barrages, face au Real Madrid. Des performances loin de surprendre Danilo, qui a déjà partagé le vestiaire de Man City avec Foden, De Bruyne ou encore Gündogan. "Il ne faut pas oublier que le football est cyclique. Beaucoup de joueurs ont aujourd'hui 33, 34 ans et sont au sommet de leur art depuis huit, neuf, dix ans. Cette baisse de performance est naturelle", a conclu le Brésilien pour The Guardian.

DÉCÈS DE MARADONA

Un garde du corps arrêté pour faux témoignage

Le tribunal argentin en charge du procès sur les responsabilités présumées de la mort de Diego Maradona a ordonné mardi, en pleine audience, l'arrestation pour "faux témoignage" d'un ancien garde du corps de la défunte star argentine du foot. Julio Coria était présent le jour où Diego Maradona est mort et lui a fait du bouche-à-bouche jusqu'à l'arrivée des médecins. Le ministère public a interrompu plusieurs fois le témoignage du garde du corps et a demandé qu'il soit arrêté en

pointant "des contradictions et des omissions" dans ses déclarations, soutenant que le témoin était "manifestement mensonger". Les juges ont estimé "pertinentes les références faites par le procureur concernant le délit de faux témoignage" pour lequel il encourt jusqu'à 10 ans de prison, et M. Coria a été escorté menotté hors de la salle d'audience de San Isidro, en banlieue de Buenos Aires, a constaté un journaliste de l'AFP. Sept praticiens - médecins, psychiatre, psychologue, infirmiers - y sont

jugés pour négligences ayant potentiellement contribué à la mort de Diego Maradona le 25 novembre 2020. Le garde du corps a notamment déclaré qu'il n'avait pas parlé avec Leopoldo Luque, le médecin personnel de Maradona accusé dans l'affaire, mais la partie civile a présenté de multiples messages écrits échangés par eux avant et après le jour du décès. Julio Coria a dit qu'"il ne s'en souvenait pas". M. Coria avait également déclaré que la psychiatre Agustina Cosachov, une autre des accusées, avait tenté de

réanimer Diego Maradona, ce qu'il avait manqué de mentionner lors de précédentes déclarations. Jana, une des filles de Maradona, plaignante aux côtés de ses tantes et de quatre autres enfants du footballeur, a ensuite raconté à la barre avoir rendu visite à son père avec sa sœur Gianinna une semaine avant sa mort. Mais ce jour-là, dit-elle, il "était de mauvaise humeur" et le psychologue leur a conseillé de cesser les visites et "d'attendre qu'il (Maradona) demande à voir la famille".

PLATINI APRÈS SON ACQUITTEMENT :

«Mon honneur est revenu»

Michel Platini a été acquitté mardi en appel dans l'affaire d'escroquerie dont il était accusé depuis 2015. L'ancien président de l'UEFA estime avoir été victime d'une manœuvre visant à l'empêcher de devenir président de la Fifa. Il a déclaré après son acquittement à Muttenz (Suisse) : «La persécution de la Fifa et de quelques procureurs fédéraux suisses depuis dix ans est maintenant totalement terminée».

Bien qu'il se considère trop âgé, à 69 ans, pour briguer de nouvelles responsabilités, Platini envisage des poursuites judiciaires et conclut : «Mes ennemis m'ont écarté pendant dix ans. Ils ont

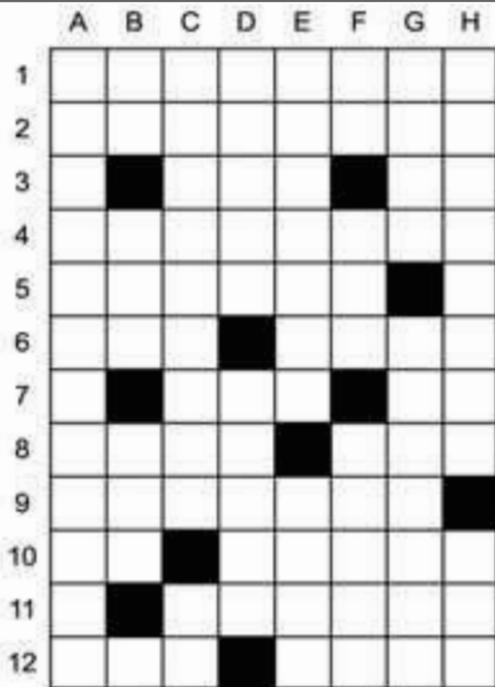
réussi, mais ils n'ont pas gagné». C'est un Michel Platini «soulagé» qui est apparu face aux micros, après son nouvel acquittement en appel devant la Cour d'appel extraordinaire de Muttenz (Suisse) dans l'affaire d'escroquerie dont il est accusé depuis 2015, au côté de l'ancien président de la Fifa Sepp Blatter. «La persécution de la Fifa et de quelques procureurs fédéraux suisses depuis dix ans est maintenant totalement terminée», a d'emblée confié l'ancien boss de l'UEFA (de 2007 à 2015), hors course à la présidence de la Fifa, en raison de ces poursuites judiciaires pour un paiement de 2 millions de francs suisses (1,8 mil-

lion d'euros) qualifié de «fausse facture» par l'accusation.

«ILS ONT RÉUSSI À M'ÉCARTER, MAIS ILS N'ONT PAS GAGNÉ»

«Aujourd'hui, mon honneur est revenu, a poursuivi l'ancienne icône du football français, vainqueur de l'Euro 1984. Moi, l'histoire, je la connais depuis le début et tout le monde la connaît : je sais que c'est une histoire pour m'empêcher d'être président de la Fifa. L'administration de la Fifa et une partie de la Suisse ne voulaient pas de moi comme président à cette époque-là. Je ne me sens coupable de rien depuis dix ans.»

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Définir un style.
- B. A apprécié la farce. Avant sigma. Lié.
- C. Privée d'un membre. Le premier fleuve de France.
- D. Fleur en forme d'étoile. Animal qui dort beaucoup.
- E. Boissons des dieux. Il est porté par une étoile.
- F. Un peu de chlore. Mousse au pub. Ils ne sont pas sans héritiers.
- G. On l'appelle original au Canada. Ville célèbre pour ses vins doux.
- H. Fanatique. Largeurs d'étoffes.

HORIZONTALEMENT

- 1. Elles sont dues par les débiteurs.
- 2. Creux souvent poilu.
- 3. Tel un prix sans surprise. Actinium.
- 4. Appréhendant.
- 5. Relatif à plusieurs voix.
- 6. Il est donné au départ. Jeune héros sans famille.
- 7. Pronom personnel. Argon abrégé.
- 8. Déferlement subit. Un lieu pour réfléchir.
- 9. Qui ne donnent plus signes de vie.
- 10. Il pose une condition dès le départ. Chaîne russe.
- 11. Forme de trot.
- 12. Aber en Bretagne. Consommas.

LES MOTS FLÉCHÉS

DÉCOU- TION	ANNEAUX BRIL- LANTS	ARISTO- CRATE	GAGE HUMAIN	CLAMA I	SCAN- DALEUX
ENSOUC- LER EN AFRIQUE	ROMPT LE BAIL	CHOT OU CHATON	CANTON VOISIN	RIVIÈRE BRETONNE	MOUVE- MENT DES HERBES DANS LE VENT
C'EST LA FÊTE !					
BLESSANT, VEXANT					
DE L'AIR POUR LE REGATIER			SUPPRIME UNE VOYELLE		
SOUF- FRANCE					CELA PER- MET DE CHOISIR
TITANE AU LABO					CARTE DE JEU
ANIMAL DE JEU					CELLE DES RUSSES EST SLAVE
IL INDIQUE LES CHOIX DE CONSUM- MATION	APPRE- HENDE. A PEUR DE				PROPHÈTE BIBLIQUE
		GRAND SERPENT	DÉLAI SUPPLÉ- MEN- TAIRE	ADMI- NISTRÉES	ARTICLE À MADRID
QUAND IL N'Y A RIEN À SIGNALER	QUATRE ÉTATS EN UN	ANCIEN JAMAIS		PÉTRIT À LA MAIN	L'UNION EURO- PÉENNE
	LAC AMÉ- RICAIN				
			MANQUE, PÉNURIE		
OPULENCE			PETIT ÉTAT- MAJOR		
AVANT L'AISNE					
		COMPLÈ- TEMENT OUBLIÉE			
VILLE ANGLAISE CÉLÈBRE POUR SON COLLÈGE			PASSAGE ENTRE DEUX PORTES		



SUDOKU



MOTS MÊLÉS

AERE AISE ALARME AMELIORE ASTRE BARNUM CARNE CHANCRE CROUTE
 DEPOT EMINENT ENTRECOTE ERRE FANATIQUE FASCINANT FERRY GRIFFURE
 INNOCENCE LUTIN MARACAS MONOI PANORAMA PIEGE RACCOURCI SEXY
 TRITURER UNIFORME VAHINE

F	I	E	E	R	A	E	N	D	E	E	E
A	A	C	M	E	N	I	E	M	R	N	A
S	M	N	R	R	T	P	O	U	T	I	C
C	A	E	A	U	O	N	F	R	S	H	B
I	R	C	L	T	O	F	E	E	A	A	S
N	O	O	A	I	I	C	I	N	R	V	E
A	N	N	U	R	O	Q	C	N	I	R	X
N	A	N	G	T	A	R	U	A	U	M	Y
T	P	I	E	G	E	M	E	E	R	R	E

IL A INCARNÉ DAHMANUS DANS «ACHOUR EL ACHER»

Athmane Bendaoud, le comédien de tous les rôles

Il est de ces acteurs dont le parcours traverse les époques et les frontières, bousculé par l'histoire et mû par une inlassable quête artistique. Athmane Bendaoud, figure aussi bien du théâtre que du cinéma, a sculpté son chemin avec une résilience forgée dans l'exil et une passion indéfectible pour la scène.

Samy Terki

De ses débuts en Algérie à son ancrage en France, son itinéraire témoigne d'un engagement profond pour l'art, nourri de combats et d'un attachement viscéral à son héritage culturel. Athmane Bendaoud ne s'est jamais contenté d'une seule identité scénique. Formé à l'Institut national des arts dramatiques et chorégraphiques de Bordj El Kiffan, il a très vite compris que l'apprentissage académique, s'il offre des outils, ne saurait suffire à façonner un acteur. C'est sur les planches du Théâtre National Algérien (TNA) qu'il affine son jeu, avant de plonger dans le cinéma. Mais son engagement artistique ne se limite pas aux projecteurs, il est aussi militant, vice-président de l'association SOS Femmes en détresse, qui vient en aide aux mères célibataires en Algérie. Les années 1990, marquées par la décennie noire, viennent bouleverser sa trajectoire. Témoin des assassinats ciblés d'intellectuels et d'artistes, dont son propre professeur Azzedine Medjoubi, abattu devant le TNA en 1995, il vit en direct l'assassinat du réalisateur Ali Temkhi, avec qui il venait de tourner *Le papillon ne volera plus*, un film en hommage aux artistes persécutés. Menacé, il quitte Alger en 1997, emportant avec lui le scénario inachevé du film. À Paris, Bendaoud ne se laisse pas englober par la nostalgie. Il multiplie les projets, entre théâtre et cinéma, et s'investit dans la troupe Les Folies berbères, aux côtés des frères Mesbah et de Rabah Bouberas. Ce collectif, né d'un refus du conformisme, réinvente le théâtre en mêlant satire sociale, chant et expression corporelle. De retour en Algérie pour quelques projets, il joue dans «Achour el Acher», série



populaire réalisée par Djaffar Gacem, où il incarne Dahmanus, personnage aussi fantasque qu'attachant. Plus récemment, il a incarné le général Savary dans «Kiblat ethouar», une fresque historique retraçant la résistance algérienne, présentée à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïeh. Si Athmane Bendaoud plaide pour la formation artistique, il refuse d'en faire un critère absolu. Pour lui, le talent ne se décrète pas en fonction d'un diplôme, et l'histoire du ciné-

ma algérien le prouve. «Regardez Rouiched, Ouardia, Brahim Hadjadj... Ils n'ont jamais fréquenté d'école de théâtre, et pourtant, ils ont marqué plusieurs générations». Lucide sur les obstacles auxquels font face les jeunes comédiens, il appelle à une plus grande ouverture du milieu artistique. «Arrêtons de croire que la scène appartient à une élite. Donnons une chance aux jeunes». Un message empreint d'une sincérité brute, porté par un homme

qui a appris, parfois à ses dépens, que l'art ne tolère ni les frontières ni les compromis. Athmane Bendaoud est de ces comédiens que l'on reconnaît sans peine, une voix, une présence, une capacité à embrasser tous les rôles, du bouffon au tragédien, du héros au bourreau. Un acteur qui, entre deux continents, entre deux époques, continue d'écrire sa propre histoire, sans jamais renier celle qui l'a façonné.

S. T.

Cinéma algérien : une dynamique en marche

Dimanche, à la Cinémathèque algérienne, le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, a mis en avant «une véritable dynamique» dans le secteur du cinéma en Algérie.

À l'occasion de la projection du film *Pour toi...* Hasna de Khaled El Kebich, il est revenu sur les avancées enregistrées depuis les Assises nationales du cinéma tenues les 19 et 20 janvier derniers à Alger, sous le haut patronage du président Abdelmadjid Tebboune. Depuis cet événement, le ministère a recensé plus de 300 projections de films dans différentes wilayas, notamment dans le Sud, où des caravanes cinématographiques ont été déployées pour offrir un accès plus large au 7e art. Parallèlement, des

festivals, des ateliers et des rencontres professionnelles ont été organisés, impliquant techniciens, cinéastes et comédiens, dans l'objectif de structurer et dynamiser le secteur.

Le ministre a également annoncé que «les textes juridiques pour la création de la Commission nationale du cinéma sont en cours d'élaboration». Cette commission aura pour mission d'accompagner le développement du secteur en facilitant les démarches administratives et en levant certaines contraintes liées aux autorisations, au financement et à la diffusion des œuvres. Par ailleurs, un travail est en cours pour revoir le rôle et le fonctionnement des organismes dédiés au cinéma, afin d'optimiser leur action et

de renforcer l'accompagnement des professionnels.

Dans le même esprit de promotion de la culture, le ministre a mis en avant l'ouverture récente de 19 écoles d'enseignement musical dans autant de wilayas. Implantées au sein des maisons de la culture, ces écoles accueillent aujourd'hui 600 étudiants. Cette initiative vise à démocratiser l'apprentissage de la musique et à offrir aux jeunes de nouvelles opportunités de formation. Avec ces initiatives, le ministère de la Culture et des Arts entend poser les bases d'un secteur cinématographique et musical plus structuré, en impliquant les professionnels et en facilitant l'accès à la culture sur tout le territoire national.

DONT LA "GUENDOURA", LA "MELEHFA" ET LE "CAFTAN"

Des timbres pour célébrer l'habit traditionnel féminin

Les ministres de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou et de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki ont présidé à Alger la cérémonie célébrant l'émission de timbres-poste qui mettent en valeur la tenue cérémoniale traditionnelle féminine du Grand Est algérien. Les timbres-poste consacrant la tenue traditionnelle féminine du Grand Est algérien et ses différentes composantes, dont notamment la "Guendoura", la "Melehfa" et le "Caftan", inscrite en décembre dernier, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, ont été dévoilés lundi soir au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, lors d'une cérémonie sous le slogan "Timbres-poste, préservation du patrimoine culturel et victoire de la culture". Cette série de timbres-poste intitulée "Le costume féminin de cérémonie dans le Grand Est algérien", comprend une planche de timbres conçue par l'artiste Zineb Bahri et trois timbres réalisés par l'artiste Yasmina Boukhari, lesquels seront disponibles à partir de mardi dans tous les bureaux de poste du territoire national. Le ministre de la Culture et des Arts a affirmé que le lancement officiel de ces timbres-poste, met à l'honneur le costume cérémonial traditionnel féminin du Grand Est algérien, la Gendoura, la Melehfa et le Caftan algériens, après leur inscription par l'UNESCO sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. "L'inscription de cet élément patrimonial important est le résultat des efforts persistants déployés par le ministère de la Culture et des Arts dans le cadre d'une vision nationale globale visant à protéger et valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel", a-t-il rappelé. De son côté, le ministre de la Poste et des Télécommunications a estimé que l'émission d'un timbre-poste spécial à cette occasion, incarnait "l'engagement du secteur à le protéger et à le transmettre aux générations futures", en soulignant que l'inscription du costume de cérémonie féminin du Grand Est algérien sur la liste du patrimoine mondial est "l'aboutissement d'un long parcours créatif de la femme algérienne et une expression de son identité et de sa profondeur historique". Il a ajouté que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait, lors du colloque national sur la réalité et les défis du secteur culturel en janvier dernier, insisté sur le fait que la culture devrait être une consécration du développement et de la nouvelle dynamique que connaît l'Algérie. Ont assisté à la cérémonie, le président par intérim de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel, Amar Bendjedda, la déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, ainsi que des cadres de divers secteurs et des personnalités artistiques.

APS

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

AÏD EL-FITR : LA NUIT DU DOUTE FIXÉE AU SAMEDI PROCHAIN

La nuit du doute consacrée à l'observation du croissant lunaire du mois de Chaoual de l'année 1446 de l'Hégire est fixée au samedi 29 Ramadhan correspondant au 29 mars 2025,

a annoncé mercredi la Commission nationale de l'observation du croissant lunaire au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, dans un communiqué. "Une conférence sur la nuit du

doute sera organisée après la prière d'El Maghreb à Dar El Imam à El Mohammadia (Alger), qui sera diffusée sur les chaînes de télévision et de radio", précise le texte.

ONPPE

MME CHERFI AU CHEVET DES ENFANTS ATTEINTS DE CANCER

La déléguée nationale à la protection et à la promotion de l'enfance, Meriem Cherfi, a rendu visite mercredi à des enfants atteints de cancer au Centre d'oncologie pédiatrique de l'hôpital universitaire "Mohamed Lamine Debaghine" d'Alger. Dans une déclaration à la presse, Mme Cherfi a souligné que cette initiative, organisée régulièrement par son instance en coordination avec le groupe Algérie Télécom, tend à "consolider les valeurs sociales et à promouvoir la culture de la solidarité et de l'entraide qui caractérise le peuple algérien". Cette démarche reflète "l'engagement de l'État à protéger les enfants et à préserver leurs droits constitutionnels, notamment leur droit à la santé", a-t-elle affirmé. À cette occasion, Mme Cherfi a échangé avec les jeunes patients et leurs familles, et s'est enquis des conditions de leur prise en charge, saluant les efforts du personnel médical pour assurer un accompagnement optimal aux malades. La visite a été ponctuée par la distribution de cadeaux aux enfants, une initiative qu'ils ont chaleureusement accueillie et qui apporte joie et réconfort à quelques jours de la célébration de l'Aïd el-Fitr.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 27 MARS 2025 // N°1041 // PRIX 20 DA

COMMUNICATION

Meziane mise sur la modernisation de l'infrastructure numérique des médias

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a souligné, mercredi, la nécessité de relever le défi de la transformation numérique dans les médias pour en faire un "levier" au service du développement national.

"Nous devons relever le défi de la transformation numérique pour en faire un levier au service du développement national", a déclaré M. Meziane au quotidien national "Horizons", mettant en exergue la stratégie mise en place par le ministère et qui repose sur "la modernisation et le développement de l'infrastructure numérique des établissements médiatiques". "L'objectif principal est d'améliorer la qualité de leurs services et de renforcer leur présence numérique", a précisé le ministre de la Communication. Il a fait savoir, à ce propos, qu'en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère a mis en place une "stratégie de diffusion par satellite destinée à renforcer la capacité de l'Algérie à diffuser son contenu médiatique à l'international, tout en renforçant sa présence numérique à travers l'utilisation des plateformes numériques disponibles". M. Meziane a indiqué, également, que des mesures ont été



prises en place pour encourager la création et le développement des médias numériques et en ligne, incluant la mise en place de plateformes en ligne pour faciliter l'accès des citoyens à divers services administratifs à travers "la création de portails Web", ainsi que "la mise en place de

sites officiels pour fournir des informations aux citoyens, notamment liées à la communication". Interrogé sur ce qui a été réalisé en matière de numérisation, le ministre a indiqué que "3,5 millions d'images du patrimoine photographique (100 %), 6.500 livres du patrimoine écrit (85

%) ont été numérisés par le Centre national de documentation de presse, d'image et d'information", ajoutant que ce même centre a numérisé "20 % du patrimoine des journaux, en plus de la numérisation et de la conservation de 8.500 heures du patrimoine audiovisuel".

SOGRAL PRÉVOIT 2150 DESSERTES SUPPLÉMENTAIRES À TRAVERS LE PAYS

La Société d'exploitation des gares routières d'Algérie (Sogral) a tracé un programme spécial Aïd el-Fitr, prévoyant 2150 dessertes supplémentaires à travers les différentes gares routières du pays, indique mercredi un communiqué de la société. Conformément aux directives du ministère des Transports, la Sogral a tracé un programme spécial Aïd El-Fitr, de la dernière semaine du Ramadhan à la deuxième semaine après l'Aïd, prévoyant 2150 dessertes supplémentaires à travers les différentes gares routières du pays, précise le communiqué. À cet effet, la société a adressé des correspondances à tous les transporteurs les invitant à assurer le transport durant la période fixée pour couvrir le flux conséquent de voyageurs, qui pourrait dépasser les 350 000 voyageurs par jour à l'échelle nationale, selon la même source. La Société d'exploitation des gares routières a vendu 115 000 billets électroniques en un seul jour via l'application "Mahatati" (ma gare), qui permet la consultation instantanée du programme des voyages et le paiement en

ligne. Cette application permettant d'obtenir des informations exactes sur les transporteurs, les horaires des trajets et les prix est un des mécanismes mis en place pour améliorer les services numériques proposés aux voyageurs. Elle permet aussi de signaler les mauvais comportements des chauffeurs via le service "SOS danger infraction", grâce auquel plus de 1640 signalements ont été reçus jusqu'à présent et adressés aux organes de contrôle concernés à travers la cellule d'écoute installée par la société. Dans le cadre de la généralisation du paiement en ligne, la Sogral a créé des guichets dédiés à la vente électronique de billets au niveau des différentes gares du pays. Les citoyens qui achètent leurs billets par cartes CIB ou EDAHABIA bénéficient d'avantages exceptionnels sur les prix de ces derniers. La Sogral a, par ailleurs, mis en place un plan d'action proactif en coordination avec la Sûreté nationale, la Protection civile et la Gendarmerie nationale pour veiller au respect de l'ordre public à l'inté-

rieur des gares et assurer une intervention rapide le cas échéant, notamment au vu du grand nombre de voyageurs attendus. La société coordonne également avec plusieurs sociétés de transport disposant d'autocars inexploités pour doubler le nombre de dessertes, selon le communiqué, qui précise que des quais sont réservés aux transporteurs autorisés par les différentes directions des transports à exercer leur activité les jours de l'Aïd. Il a également été décidé de doubler le personnel d'hygiène, de sécurité et d'entretien dans toutes les gares, avec suspension de tous les congés hebdomadaires et de récupération pour les travailleurs jusqu'après l'Aïd et mise en place du système de permanence au niveau de toutes les gares routières pour un service 24h/24. En matière de prévention des accidents de la route, la société poursuit sa campagne de sensibilisation en direction des conducteurs de bus et de véhicules effectuant de longs trajets, et ce, en coordination avec les corps de sécurité.

CHAMPIONNATS ARABES D'ATHLÉTISME

PRÈS DE 90 ATHLÈTES REPRÉSENTERONT L'ALGÉRIE

Près de 90 athlètes représenteront l'Algérie à la 24e édition des championnats arabes d'athlétisme seniors (messieurs et dames), prévus du 30 avril au 4 mai prochain au stade olympique Miloud Hadefi d'Oran, a annoncé mercredi, Yacine Louail, président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). "L'objectif de l'instance fédérale consiste à faire participer le maximum d'athlètes seniors et même ceux de la catégorie des moins de 23 ans (U23). Près de 90 athlètes algériens participeront à la 24e édition d'Oran et nous misons beaucoup sur la performance de certains athlètes pour remporter des médailles d'or dans différentes spécialités", a indiqué Yacine Louail lors d'une conférence de presse animée au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Ben Aknoun (Alger). Le président de la FAA a indiqué à cet égard que "neuf pays arabes ont confirmé, jusqu'à hier (mardi), leur participation à la 24e édition d'Oran et les délais d'enregistrement resteront ouverts", soulignant que "les organisateurs s'attendent à la participation de 450 athlètes représentant 22 pays arabes dont l'Algérie". Après avoir remercié le ministère des Sports, le Comité olympique et sportif algérien (COA) ainsi que les autorités locales de la wilaya d'Oran, le président de la FAA a mis en exergue les infrastructures devant accueillir la 24e édition du championnat arabe d'athlétisme, dont celles de l'hébergement ainsi que le village méditerranéen. « La wilaya d'Oran dispose de toutes les commodités nécessaires pour la réussite d'un tel événement, notamment le stade olympique Mouloud Hadefi qui est doté d'une piste homologuée par la World athletics ainsi que des équipements modernes et d'un système d'éclairage nocturne l'habilitant à abriter ce genre de manifestations sportives », a-t-il souligné.

